

qui prouve que nous signifions quelque chose en Flandre. Le « travail allemand » y est difficile. « C'est précisément pourquoi il procurera un plaisir particulier », écrivait Berger, s'appliquant avec zèle à flatter son chef.

Mais il n'obtint pas satisfaction. Pour des raisons qui nous échappent, Kammerhofer resta en fonction à Bruxelles jusqu'au 31 mars 1942, quand Jungclaus lui succéda. Les sources ne permettent pas d'établir si, après l'échec que lui attribue Berger, Kammerhofer put encore exercer quelque influence en Flandre.

Il nous faut revenir sur le voyage de service qu'effectua Berger en Flandre vers la mi-septembre. Il convient de souligner qu'à cette occasion, il ne rencontra pas Van de Wiele, bien qu'il espérait beaucoup de la coopération avec la *DeVlag*. Le 14, il eut d'importantes discussions: à midi, avec Reeder, à Anvers, puis, dans le courant de l'après-midi, à Bruxelles, avec De Clercq, en présence du *Militärverwaltungschef*. Le récit nonchalant qu'en fait Berger à Himmler ne nous apprend rien sur le contenu des deux entretiens ni sur la place qu'y occupa la *Volkestums-politik* (195). Reeder dut cependant s'inquiéter de la future politique de Berger en Flandre, telle que la lui avait exposée (une fois de plus) le chef du *SS-Hauptamt*. Il ne tarda pas, dès lors, à prendre la plume pour attirer l'attention, dans une lettre circonstanciée (de quinze pages dactylographiées) sur « l'importance et la difficulté du problème ethnique flamand en fonction des tâches de la *Militärverwaltung* pour la conduite de la guerre » (196). Cet exposé prémonitoire, d'une formulation objective et claire fait partie de la série de rapports remarquables qu'a consacrés Reeder à sa *Flamenspolitik*. Retenons-en ici les points qui ont trait directement à la position de Reeder dans son conflit avec la SS au sujet du VNV.

La minorité collaboratrice en Flandre doit être une — et cela dans l'intérêt allemand, pose Reeder comme un axiome. Soutenant cette minorité, il faut éviter autant que possible de susciter l'impression qu'il s'agit d'une organisation manœuvrée par l'occupant. L'essentiel de l'exposé traite cependant d'une question concrète, qui pèsera lourdement sur l'évolution

(195) Berger à Himmler, 17 septembre 1941 (BAK, NS 19/251). Berger fait seulement état des « points de départ » (« *Ausgangspunkte* ») de sa discussion avec De Clercq: l'approvisionnement en denrées alimentaires et en charbon, la propagande anglaise, les lettres pastorales émanant d'évêques allemands et néerlandais. Selon Delvo, qui assista à l'entretien De Clercq-Reeder-Berger sans y participer, ce dernier fit son apparition avec, dans son sillage, une suite très impressionnante. « Ils étaient si nombreux qu'on s'est dit: « La SS veut montrer tout ce que Berger peut réunir derrière lui. » Toujours selon Delvo, De Clercq fut interrompu à deux reprises par Berger, qui lui reprocha: « Monsieur De Clercq, ce n'est pas moi qui ai manqué à ma promesse. » (« *Herr De Clercq, ich habe mein Versprechen nicht gebrochen.* » (Entretien de l'auteur avec E. Delvo, 14 mai 1973. CREHSGM.)

(196) Reeder à Berger, 26 septembre 1941 (T-501, 96, 694-708). Le document paraîtra intégralement dans une édition de sources relative à la *Belgienpolitik* allemande (en préparation).

de la collaboration politique en Flandre : le début de la crise de confiance du VNV envers la *Militärverwaltung*. L'article de fond paru le 6 septembre 1941 dans *De SS-man*, sous le titre *Van Algemene SS tot Reichs-SS*, avait, selon Reeder, induit en erreur non seulement les Flamands, mais aussi nombre de services allemands. Quelques jours auparavant, en effet (le 22 août), le chef de l'administration militaire avait explicitement déclaré devant une trentaine de personnalités flamandes (principalement des membres du VNV, de la *DeVlag* et de l'*Algemene SS-Vlaanderen*, mais aussi Borms et Grammens) que la décision de Hitler au sujet du sort politique de la Flandre ne serait prise qu'après la victoire (197). Mais l'ordre du *Reichsführer-SS*, « qui se trouve dans l'entourage immédiat du *Führer* », intégrant la SS flamande à la SS allemande (198) avait conduit à la conclusion que, bien que toujours non proclamée, l'«annexion» («*Eingliederung*») de la Flandre était, en réalité, déjà décidée. Ainsi, les milieux du VNV en étaient-ils arrivés à accuser le *Militärverwaltungschef* d'adopter une attitude équivoque ou à lui imputer avec mépris ignorance et manque d'autorité. Qui disait la vérité, Reeder ou Himmler ? Reeder se défend fermement : dans un territoire ennemi occupé comme la Belgique, où la situation politique et économique est devenue si tendue, toute atteinte à l'autorité de l'administration d'occupation est « absolument inadmissible ».

L'administration militaire, poursuivait Reeder, a libéré le peuple flamand de la francisation qui lui était officiellement imposée. Sensibles à la préservation de leur ethnie, les Flamands se sont vaillamment défen-

(197) Cfr. *supra*, p. 55. A côté d'Elias, Frans Daels était le moteur, au sein du conseil de direction du VNV, de l'opposition à la *Flamenpolitik* de l'administration d'occupation. Il estimait que cette politique n'était pas assez radicale du fait qu'elle tenait trop souvent compte de l'État unitaire belge et qu'elle était antithésoise. D'accord avec les « Flamands germanophiles sévères », il souhaite que le *Troisième Reich* soit « fort par une réunion de communautés populaires à part entière ». Tout comme « les Flamands qui veulent du bien à l'Allemagne », Daels déplore qu'au mois d'août 1941, l'état d'esprit « des intellectuels flamands et de la masse flamande » a profondément changé par rapport à l'année précédente. Avec eux, il reste cependant convaincu que des « réformes nationales et sociales d'une importance décisive » sont toujours possibles (Mémoire de Frans Daels : *De toestand in Vlaanderen in augustus 1941*, sans date, rédigé avant le 22 août 1941. Collection de documents de l'auteur). Le discours assez cassant que Reeder prononça devant les trente invités flamands constituait, pour une grande part, une réponse aux critiques émises par Daels. Celui qui lit ces critiques se demandera, toutefois, comment il est possible de présenter actuellement Daels comme un « antinazi par principe » (M. BOEY, *Frans Daels*, in *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, 1, p. 362). On est en droit de supposer que Daels se rendait compte 1) que le *Reich* allemand, qu'il disait souhaiter « fort » au mois d'août 1941, était bel et bien le *Reich* hitlérien ; 2) que les « réformes nationales et sociales » qu'il estime encore possibles et souhaitables au mois d'août 1941, ne pouvaient sûrement pas être antinationales-socialistes. L'impression qu'a inamovablement suscitée Daels, « la conscience de la Flandre » (Boey, *l.c.*) ; lors de ses interventions en public — et c'est tout de même ce qui importe — est difficilement conciliable avec « l'antinazisme de principe » qu'on lui attribue à l'heure actuelle. Le fossé est profond entre l'histoire et l'hagiographie. En ravalant l'attitude qu'il adopta sous l'occupation à une pitoyable comédie politique, on rend un mauvais service à une personnalité politiquement engagée comme l'était Daels. Daels même ainsi que la vérité ont droit à un jugement honnête, dépourvu de préjugés et nuancé, qui se fonde sur un minimum de connaissance des faits.

(198) Cfr. *supra*, p. 55.

du contre les influences romanes. Il ne faut pas que, par crainte d'être germanisés, ils soient contraints maintenant à se dresser contre l'influence allemande (199). Qu'on ne sous-estime pas les premiers symptômes de cette attitude. Cela porte à réflexion de voir des hommes comme Borms et Verschaeve déplorer d'avoir consacré les meilleures années de leur vie à la question flamande et germanique pour s'entendre dire maintenant, par des jeunes qui adhèrent à la SS, qu'ils ne sont que des « flamingants » (200). Les relations entre la Flandre et le *Reich* ne sont pas renforcées mais perturbées si de jeunes éléments, qui appellent l'*Anschluss*, se détachent de leur patrie. Ce qui importe, ce n'est pas que quelques centaines ou milliers de Flamands de valeur veuillent devenir des citoyens du *Reich*. Au contraire, ils doivent prendre racine dans leur propre terre en vue de l'unité interne progressive entre la Flandre et l'Allemagne. Pour la SS flamande, il ne peut y avoir qu'une devise : « Non pas hors de la Flandre, mais vers la Flandre. » (« *Nicht heraus aus Flanderns, sondern hinein in Flandern.* ») (201). Si bon nombre de nationalistes flamands considèrent avec une méfiance croissante la SS flamande comme une « institution allemande », c'est à elle-même et à ses activités qu'en incombe la faute (202). Les belgicistes et la propagande anglaise peuvent maintenant se féliciter de la discorde semée en Flandre. La propagande en faveur de l'*Anschluss* travaille pour l'Angleterre (203).

(199) Dans l'article de fond *Van Algemene SS tot Reichs-SS* paru dans *De SS-Man* du 6 septembre, De Langhe avait notamment écrit : « La SS n'est pas un instrument de germanisation. Nous n'avons pas besoin de germanisation. En effet, nous sommes nés Allemands : des Bas-Allemands. Faire de nous des Haut-Allemands serait trahir notre devoir allemand, à savoir celui de faire prospérer notre qualité d'hommes allemands avec toute la force de notre être flamand à la plus grande gloire du *Reich* et d'être une branche fructueuse du tronc allemand. »

(200) Dans *De SS-Man*, le terme de « flamingant » était souvent utilisé comme injure.

(201) A la fin du mois d'août 1943, Berger déclara, en sa qualité de président de la *DeVlag*, à l'occasion des Journées culturelles flamando-allemandes à Bruxelles : « Nous ramènerons la Flandre au bercail. » (« *Wir werden Flandern heimholen.* ») (*DeVlag*, VI, 2, septembre 1943, pp. 57-58.) Cfr. le *Jahresbericht* de Reeder du début du mois d'août 1941 : « Il ne s'agit pas de faire des *Reichsdeutschen* de quelques individus, souvent encore intolérants, mais il s'agit de gagner l'âme de la Flandre, c'est-à-dire d'obtenir que les groupes valables de la population soient amenés à croire au *Reich*. » (« *Es geht ... hier nicht um die Gewinnung einzelner, noch dazu oft intoleranter Flamen zu Reichsdeutschen, sondern um die Seele Flanderns, also die Gewinnung seiner wertvollen Bevölkerungsteile zu dem Glauben an das Reich.* ») (T-501, 104, 705.)

(202) Dans son *Tätigkeitsbericht*, Reeder se référa avec satisfaction au *Vlaams Nationaal Zangfeest* qui s'était déroulé quelques semaines auparavant (au début d'août 1941) à Bruxelles. Lorsque le *Vrijwillige Arbeidsdienst voor Vlaanderen* (« formé et guidé le plus discrètement possible par le Service de Travail Allemand ») fit son apparition sur la Grand-Place, portant des pelles et chantant des chants flamands, « il fut accueilli comme une organisation flamande dans l'enthousiasme général par tous les Flamands qui assistaient au *Zangfeest* (« *wurde er als eine flämische Einrichtung von allen beteiligten Flamen als zu ihnen gehörig stürmisch begrüßt* »). Pour les nationalistes flamands, la *Vlaamse Wacht* aussi est une « organisation flamande » (T-501, 96, 705). L'allusion à l'*Algemene SS-Vlaanderen* en tant qu'« organisation allemande » est nette.

(203) Reeder prétendait tenir cette information d'un homme de confiance (*V-Mann*) allemand au service des Anglais (T-501, 96, 706). Le faisait-il uniquement pour en imposer à Berger, on l'ignore.

Pour ce qui est du VNV, Reeder n'hésite pas à confirmer son point de vue antérieur: les belgicistes et les Anglais souhaitent ardemment l'affaiblissement de ce parti, voire sa disparition. Raison suffisante pour ne pas jouer la carte de l'ennemi. Dans le rapport d'activité de Reeder, clos le 22 septembre, soit quatre jours avant sa lettre à Berger analysée ici, nous trouvons clairement formulée sa position concernant le parallélisme entre l'intérêt flamand en Belgique et l'intérêt allemand — mais tout différemment de la façon dont Berger concevait la question⁽²⁰⁴⁾. Maintenant que les Flamands ne doivent plus se tenir sur la défensive à l'égard de la Belgique francisante, il faut qu'ils passent à l'attaque pour conquérir l'espace belge.

Berger réagit prudemment. Sa réponse (cher Camarade Reeder) n'en était pas moins clairement négative. Contrairement à ses lettres habituelles à Himmler, d'un style négligé, elle était si bien rédigée qu'il y a lieu de douter qu'il l'ait écrite lui-même⁽²⁰⁵⁾. Il comprenait, bien sûr, la tâche difficile du chef de l'administration militaire. La tension en Flandre entre le nationalisme et « la profession de foi grand-germanique et grand-allemande », sur laquelle Reeder avait fondé son exposé, ne lui était pas inconnue. Les expériences qu'il avait faites dans « l'espace germanique » de la Finlande à la Suisse — le terrain d'action que lui avait assigné le *Reichsführer-SS* — lui avaient appris que cette tension ne constituait somme toute qu'un phénomène de transition dans l'évolution des Etats germaniques limitrophes vers le grand *Reich* germanique. L'Europe nouvelle, celle du sang, ne sera pas bâtie par des nationalistes du passé qui, comme en Flandre, se réfugient dans l'idée thioise et s'abritent derrière Rome, mais avec ceux qui s'orientent directement vers le *Reich* (*Reichsunmittelbaren*) et préfèrent l'assimilation par la communauté grand-germanique, tout en maintenant leur ethnie et leurs coutumes, au maintien d'un Etat qui leur soit propre. Une fois de plus, Reeder devait apprendre que Berger tenait sa mission du *Reichsführer* et que celui-ci agissait en parfait accord avec le *Führer*. Berger confirme qu'il respecte les directives impératives pour la *Militärverwaltung*. Mais il ne pouvait être question d'une unité d'action entre le « VNV grand-thiois et catholique » et la « SS grand-germanique », du moins pas pour le moment. S'il s'avérait possible de faire changer d'opinion (« *umzustimmen* ») de jeunes éléments du VNV⁽²⁰⁶⁾ et d'« écarter la clique des avocats » — entendez par là : la direction du VNV — un accord ultérieur ne serait pas exclu.

Sans doute Reeder aura-t-il été stupéfait d'apprendre que c'était lui qui avait accepté (« oralement » bien entendu) ce lavage de cerveau et

(204) *Tätigkeitsbericht* n° 17 de Reeder, du 22 septembre 1941, sur la période du 2 juin au 1^{er} septembre 1941 (T-501, 105, 62).

(205) Berger à Reeder, 7 octobre 1941, *Geheime Kommandosache* (BAK, NS 19/1548).

(206) Berger fait allusion à un lavage de cerveau — sur lequel on ne dispose pas d'autres informations — qu'auraient subi des membres de la *Zwarte Brigade* au camp de formation des volontaires germaniques pour la *Waffen-SS* à Sennheim (Alsace).

cette élimination de fait de la direction du VNV comme directives convenues lors de sa dernière rencontre avec Berger (207). Ou peut-être non : une année d'expérience aura suffi à Reeder pour se rendre compte à quel point Berger était un homme dangereux et déloyal dans la discussion parce qu'il comprenait à la perfection l'art d'imputer à quelqu'un des paroles qui n'avaient pas été prononcées ou qui l'avaient été tout différemment (208).

En septembre 1941, Berger et Reeder étaient parfaitement d'accord sur un seul point, quoique pour des motifs différents : la nécessité de mettre fin aux discussions publiques sur l'Etat grand-néerlandais. Il faut souligner que depuis le début de 1941, la reprise de la propagande du VNV en faveur d'un *Dietsland* politique était allée de pair avec la propagande de l'*Algemene SS-Vlaanderen* pour l'*Anschluss* (209). (Il s'agit là du début d'une évolution qui, à l'instar de ce qui se passait aux Pays-Bas, fera du concept « thiois » un concept manifestement anti-allemand.) Le 18 septembre Reeder signait une ordonnance relative à l'emploi des termes « thiois » et « allemand » (210). A vrai dire, il n'avait pas attendu pour cela la venue de Berger. L'ordonnance interdisait toute discussion publique relative non seulement à un *Dietsland* politique, mais aussi à la germanisation (*Eindeutschung*) de la Flandre et à son intégration (*Eingliederung*) au *Reich* (211). Même dans des discussions touchant uniquement à la culture et à l'ethnie, le terme « thiois » est considéré comme « indésirable et à prohiber » lorsque les concepts thiois et allemand sont utilisés de manière contradictoire. Pas d'objection contre « thiois » lorsqu'il sert

(207) « Je répète une fois de plus les lignes directrices qui avaient été convenues oralement entre nous à Anvers. » (« *Ich wiederhole nochmals die zwischen uns in Antwerpen mündlichen vereinbarten Richtlinien...* ») écrit Berger à la fin de sa lettre du 7 octobre 1941 à Reeder (BAK, NS 19/1548).

(208) L'étude critique des lettres de Berger à Himmler démontre que lorsque cela lui convenait, le chef du *SS-Hauptamt* ne connaissait pas la frontière entre la vérité, la fantaisie, la demi-vérité et le mensonge effronté.

(209) *Tätigkeitsbericht* n° 17 de Reeder, cfr. note 204 (T-501, 105, 60).

(210) Texte de l'ordonnance de Reeder in T-501, 106, pp. 64-66. L'une des considérations de cette ordonnance est particulièrement intéressante pour l'orientation de la *Flamenpolitik* de l'administration d'occupation : « D'une part, les liens entre la Flandre et l'Allemagne ne seront pas renforcés si l'on considère le peuple flamand sans plus comme faisant partie de l'ethnie allemande. D'autre part, le danger existe que dans le cas d'une éventuelle radicalisation des divergences d'opinion, les « milieux thiois » ne se détournent dans un mouvement de refus fondamental de tout ce qui est allemand. Ces deux attitudes risqueraient de freiner et de compromettre l'incorporation de la Flandre dans la grande communauté du peuple germanique, incorporation qui s'accomplit peu à peu inconsciemment. » (« *Einerseits kann die Bindung Flanderns an Deutschland nicht dadurch verstärkt werden, dass man das flämische Volk ohne weiteres zum Deutschtum rechnet. Andererseits besteht die Gefahr, dass sich die « dietschen Kreise » bei einer weiteren Verschärfung des Meinungsstreites in eine grundsätzliche Ablehnung gegenüber allem Deutschen hineinsteigern. Beides würde das sich weiterhin auf dem Wege des Unbewussten vollziehende Hineinwachsen Flanderns in die grossgermanische Volksgemeinschaft hemmen und gefährden.* »)

(211) Rien ne permet de dire que l'hébdomadaire *De SS-Maas* respectait cette instruction et aurait été blâmé ou puni pour ne pas l'avoir respectée. En revanche, la propagande thioise fut sanctionnée.

uniquement à constater l'unité linguistique et une certaine unité culturelle des Pays-Bas, plus particulièrement de leur caractère spécifique contre le monde roman ⁽²¹²⁾.

En dépit de ses promesses écrites réitérées à Reeder, de respecter les instructions engageant l'administration d'occupation, Berger ne tint pas parole. Trois semaines plus tard, à la fin d'octobre, il exposait à Himmler, dans son langage cru habituel, ce qu'il pensait de « l'ennemi » (le VNV), dont Reeder jugeait la coopération indispensable ⁽²¹³⁾. Il venait d'être nommé président de la *DeVlag* et était en possession du compte-rendu détaillé d'un entretien de Reeder avec Borms, Leemans et Romsée, document où il trouvait développées, une fois de plus, les positions du chef de l'administration militaire et du VNV ⁽²¹⁴⁾. Pour Berger, la porte était définitivement close. Les représentants du « prétendu *Flamentum* », fulminait-il, n'ont pas encore compris quelle « grande époque » ils vivent. Ils se cramponnent à leur « pensée libérale », ils sont « faux et mensongers », des « avocats » qui, « rusés et altérant la vérité », essaient de freiner l'avènement d'une époque nouvelle ⁽²¹⁵⁾. Pour eux, la SS flamande est « l'ennemi le plus redouté ». « C'est d'ailleurs flatteur ! », jubilait-il. Au texte de son premier discours prononcé en qualité de président de la *DeVlag* ⁽²¹⁶⁾, Berger ajoutait le commentaire suivant pour Himmler : « J'espère, grâce à la *DeVlag*, en coopération avec la *SS[-Vlaanderen]*, éliminer lentement mais sûrement les forces qui nous sont hostiles. » ⁽²¹⁷⁾. Quelques jours auparavant, prétend-il du moins dans une lettre à Himmler

(212) Le 20 octobre 1941, la question a été discutée lors d'une des réunions des chefs de service et de quelques cadres du VNV sous la présidence d'E. Delvo. Sous la rubrique « Orientation et tactique du mouvement », on lit dans le rapport : « De toute façon, il ne peut plus être parlé ou écrit en public au sujet de l'Etat thiois. Il s'agit d'un ordre du Chef. » Le 7 novembre 1941, le secrétaire de rédaction de l'hebdomadaire du VNV, *De Nationaal-socialist*, A. Derbecourt, se plaignait que la censure de l'*Oberfeldkommandatur* de Gand rendait « quasiment impossible une politique thioise nationale » (CREHSGM, VNV, V, 21).

(213) Berger à Himmler, 29 octobre 1941 (BAK, NS 19/1547).

(214) *Niederchrift über die Besprechung des Militärverwaltungschefts Reeder mit Dr. Borms und den Generalsekretären Dr. Leemans und Dr. Romsée am 11-10-41* (BAK, 19/1547). A la discussion participèrent aussi le *Militärverwaltungsrat* von Craushaar et deux collaborateurs immédiats de Reeder, *Kriegsverwaltungsrat* Heym et *Kriegsverwaltungsassessor* Viorer. Berger entra en possession du rapport grâce à Kammerhofer, qui en avait reçu d'office une copie par l'intermédiaire de Reeder.

(215) Berger avait tiré les conclusions suivantes du rapport sur la discussion Reeder-Borms-Leemans-Romsée : « 1. Que les représentants du soi-disant '*Flamentum*'... n'ont pas encore compris que le grand moment est arrivé ; ils ne se sont pas encore libérés de leur pensée libérale et ils s'efforcent même de ne pas devoir s'en départir. 2. Que ces hommes sont faux et mensongers, des '*avocats*' qui, avec leurs ruses et travestissements de la vérité, essaient de freiner l'avènement d'une époque nouvelle. » (« 1. *Dass die Vertreter des sogenannten 'Flamentum' ... die grosse Zeit noch nicht erkannt haben, aus ihrem liberalistischen Denken nicht herausgekommen sind, ja sich krampfhaft bemühen, nicht aus ihm herauszukommen. 2. Dass diese Männer unwahr und verlogen sind, 'Rechtsanwälte', und mit Kniffen und Verdrehungen eine neue Zeit zurückhalten wollen.* »)

(216) BAK, NS 19/1547. Le texte du discours de Berger parut dans la revue *DeVlag*, janvier 1942, pp. 263-266, sous le titre *Flandern und das Reich*.

(217) Cfr. note 213.

(218), il avait empêché De Clercq, en tournée d'inspection de la *Vlaams Legioen* en Pologne avec Delvo, d'être reçu par Himmler. Lui-même avait refusé de recevoir De Clercq à Berlin, pour lui faire comprendre que « ses manœuvres louches ne m'en imposent pas le moins du monde ».

Au cours de l'automne 1941, un important glissement s'était donc produit dans le rapport de forces à l'intérieur duquel se développe la lutte pour le contrôle de la collaboration politique en Flandre. Fin août, Berger avait encore fondé ses espoirs sur la *SS-Vlaanderen* coopérant avec la *DeVlag*. Deux mois plus tard, il compte en premier lieu sur celle-ci, avec la *SS-Vlaanderen* comme alliée, pour mettre fin au monopole du VNV et pour porter atteinte, en même temps, à l'influence politique, sinon à l'autorité de l'administration d'occupation. Car, selon Berger, « l'ennemi à éliminer », c'est autant le VNV que son protecteur. Sans anticiper sur la conclusion de notre étude, il convient de souligner dès à présent que l'élimination espérée de la compétence politique et policière de la *Militärverwaltung* n'aurait pas entraîné nécessairement sa disparition et son remplacement par une *Zivilverwaltung*. Himmler se serait contenté — comme nous le verrons encore — de la nomination d'un HSSPF à côté et contre le *Militärverwaltungschef*. Un « Himmler régional » aurait suffi, en effet, pour que tant sur le plan policier que politique, l'administration d'occupation ne soit plus que factice (« *leere Attrappe* »).

8. Un regard en arrière : la *DeVlag* avant le mois d'août 1941

Lorsque, vers la fin du mois d'octobre 1941, le chef du *SS-Hauptamt* élaborait sa politique d'élimination, les tensions entre son protégé, la *DeVlag*, et le protégé traditionnel de l'administration d'occupation, le VNV, n'étaient plus un secret pour les non-initiés. A deux reprises, le VNV avait publiquement prévenu ses adhérents contre l'orientation dans laquelle s'engageait la *DeVlag*. Comment en était-on arrivé là ?

Nous tenons à rappeler au lecteur que nous n'écrivons pas l'histoire de la collaboration politique en Flandre ni, par conséquent, celle du VNV et de la *DeVlag*. Ce qui suit est une esquisse du conflit qui s'est déroulé entre les deux organisations rivales, dans la mesure où il fut l'expression du conflit fondamental qui opposa la *Militärverwaltung* à Bruxelles à la direction suprême de la SS au sujet de la politique ethnique. Ce conflit dominera de plus en plus, et sous des formes de plus en plus aiguës, l'histoire politique interne de l'occupation jusqu'à la nomination, au mois d'août 1944, d'un HSSPF à Bruxelles. Pour les parties concernées, il s'agissait de savoir dans quel sens s'orienterait la collaboration politique

(218) Berger à Himmler, 5 novembre 1941 (IfZM, NO 1873). « *Schräge Touren* », « *Schräger Vogel* » (« Fausses manières », « faux coco ») sont des expressions qui reviennent souvent dans le vocabulaire limité de Berger.

et quel serait le sort politique réservé à la Belgique après la victoire escomptée.

La création de la *Deutsch-Vlämische Arbeitsgemeinschaft* (DeVlag) remonte à 1936⁽²¹⁹⁾. Elle était l'œuvre d'un groupe de professeurs et d'étudiants allemands (principalement rhénans) et flamands. Du côté flamand, l'Université de Louvain fut quasiment seule à manifester quelque intérêt. L'objectif reconnu était l'organisation de relations culturelles et scientifiques entre l'Allemagne et la Flandre. Il faudrait examiner de près de qui émanait l'initiative, dans quelles conditions elle fut prise et pourquoi⁽²²⁰⁾. En Flandre, Jef Van de Wiele, docteur en philologie germanique, homme actif, intellectuellement doué et excellent orateur, jouait un rôle de premier plan. Le professeur allemand et cofondateur de la *DeVlag*, Franz Petri, l'appelle « le moteur et l'organisateur ». C'est Van de Wiele qui transforma en 1936 la revue des germanistes et anciens germanistes de Louvain, *Germania*, qu'il avait fondée lui-même en 1934, en *DE VLAG*, revue bilingue, « culturelle et scientifique ». Son pendant tout aussi actif du côté allemand était Rolf Wilkening, à l'époque chef de l'*Aussenstelle West* (Cologne) de la *Reichsstudentenführung*. (Nous le retrouverons en tant qu'animateur de la *DeVlag* en Belgique occupée.) Vers l'extérieur, l'activité de l'association consistait en « l'échange de professeurs et d'étudiants, des visites, des réunions et des voyages », des journées culturelles annuelles, alternativement dans une ville allemande et dans une ville flamande⁽²²¹⁾. La seconde guerre mondiale, au mois de septembre 1939, mit provisoirement fin aux activités d'une organisation qui n'intéressait qu'un milieu restreint et principalement académique⁽²²²⁾. Un an déjà auparavant, il avait été décidé d'arrêter la publication de la revue.

Il convient de se demander si, du côté allemand, la création de la *DeVlag* ne visait pas aussi à promouvoir une influence idéologique. Il est quasiment inconcevable que toute préoccupation politique normale fût absente de la politique culturelle étrangère de l'Allemagne nationale-socialiste (comme c'est le cas, par ailleurs, de celle des grandes puissances de nos jours). Voilà encore une question à soumettre à un examen scientifique. Petri note que l'activité d'avant-guerre de la *DeVlag*, dont il se distancie partiellement, « s'est développée à vue d'œil dans un sens

(219) Pour la naissance et les activités d'avant-guerre de la *DeVlag*, nous suivons Fr. PETRI, *Vlaams-Duitse Arbeidsgemeenschap (DeVlag)* in *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, II, pp. 1827-1828. Cfr., du même auteur, l'article déjà mentionné (note 14) : *Duitsland-Vlaanderen*, 6, *Tussen de twee wereldoorlogen*, in *Encyclopedie*, I, pp. 450-452.

(220) A l'Université de Gand, Linda Meir prépare un mémoire de licence sur la *DeVlag* depuis sa fondation jusqu'au mois de septembre 1939, sous la direction du professeur H. Balthazar.

(221) Dans son article *Duitsland-Vlaanderen* (cfr. note 219), Petri traite des « *Duits-Nederlandse kultuurdagen* » (Journées culturelles allemando-néerlandaises) (*Encyclopedie*, I, p. 451). Nous croyons que ce terme n'a jamais été utilisé : avant et pendant la guerre, les journées culturelles ont toujours été allemando-flamandes ou flamando-allemandes.

(222) D'après Van de Wiele, la *DeVlag* comptait 460 membres en Flandre et environ 200 en Allemagne avant le 10 mai 1940 (PV Van de Wiele 2 septembre 1946. (Collection de documents de l'auteur.) « En tout », écrit-il dans *DeVlag* (septembre 1941, p. 53), « il y avait trois à quatre cents hommes. »

national-socialiste » (223). Il importe de constater que les relations culturelles entre la Flandre et l'Allemagne n'échappent pas au contrôle, fût-il indirect, du *Troisième Reich*. « Le point de contact » — terme heureux choisi par Petri — était l'*Aussenstelle West* de la *Reichsstudentenführung*, « pendant, dans le *Reich*, du *Nationalsozialistische Deutsche Studentenbund* (NSD) » (224). Est-ce pur hasard qu'après le 28 mai 1940, on retrouve plusieurs universitaires allemands, membres de la *DeVlag* à la *Militärverwaltung* à Bruxelles, précisément à des fonctions directement en rapport avec la politique ethnique ?

La victoire allemande à l'Ouest créait de grandes possibilités et inaugurerait ainsi une « période toute nouvelle » dans l'évolution de la *DeVlag*. Déjà à la fin du mois de juin 1940, Reeder dut tenir tête à une tentative d'ingérence dans le domaine de la politique culturelle, lorsque, soutenu par Wilkening et par la *Propaganda Abteilung Belgien*, Van de Wiele demanda l'autorisation de reprendre les activités de la *DeVlag* et la publication de la revue du même nom (225). Reeder refusa. Van de Wiele et Wilkening mirent le *Militärverwaltungschef* devant le « fait accompli » (226). Pour cette raison, la livraison du mois d'août de la revue ne comporta, exceptionnellement, aucune contribution allemande (227). « Reeder avait perdu la partie », constate Petri (228).

(223) Dans son article mentionné dans la note 221, Petri donne l'impression de nier les « intentions particulières d'ordre politique dans la mesure où (les activités de la *DeVlag*) émanaient des étudiants » (*Encyclopedie*, I, p. 451). Les autorités allemandes en question n'auraient-elles pas voulu mettre à profit la chance qui leur était offerte ? Dans le même article, Petri écrit encore (p. 452) qu'après la prise du pouvoir en Allemagne, « d'anciens amis de la collaboration entre l'Allemagne et la Flandre se sont retirés, tandis que d'autres, qui se laissaient séduire par les nouvelles idées, se sont mis à l'avant-plan ». Il serait intéressant d'apprendre qui contribuait à cette séduction en faveur du nouveau message politique et surtout qui s'y est opposé et de quelle façon.

(224) « Cette organisation (la NSD) est une section du parti. Apparemment, il n'est pas obligatoire d'être affilié au NSDAP pour être membre de la NSD. La relation entre la *Reichsjugendführung* et la NSD revient presque à une union personnelle, tout comme c'était le cas pour la *Reichsjugendführung* et l'*Hitlerjugend*. Le système est bien connu. » (Communication in 't Veld, RvOA.)

(225) La demande de Van de Wiele date du 24 juin 1940 (Lettre de Petri à l'auteur, 20 décembre 1975. Nous profitons de l'occasion pour remercier le professeur Petri des informations qu'il nous a fournies ainsi que des précisions qu'il a bien voulu nous donner au sujet de son article sur la *DeVlag* dans l'*Encyclopedie der Vlaamse Beweging*).

(226) PV Van de Wiele mars 1947 (Collection de documents de l'auteur).

(227) PV Van de Wiele 12 mars 1947 (Collection de documents de l'auteur). Le 1er août, Wilkening écrivit à son ami Van de Wiele que, contrairement à ce qui était prévu, il ne figurerait pas de contributions allemandes au prochain numéro. Une communication de la rédaction, en l'occurrence de Van de Wiele, devait expliquer aux lecteurs « qu'à la suite de difficultés postales les collaborateurs allemands n'avaient pu être atteints, et ainsi de suite. Les articles flamands doivent paraître immédiatement. Je vous communiquerai plus tard les raisons de cette situation » (« dass die deutschen Mitarbeiter wegen der Postschwierigkeiten nicht erreicht werden konnten usw. Die flämischen Artikel erscheinen sofort. Die Gründe hierfür muss ich Dir später mitteilen » (CREHSGM, *DeVlag*, IV, 21). On ignore quelles raisons invoque Wilkening. Insistait-il sur l'urgence parce qu'il voulait mettre au plus tôt la *Militärverwaltung* devant le fait accompli ?

(228) PETRI, *DeVlag*, in *Encyclopedie*, II, p. 1827. Petri estime que ce qui a précédé la reprise de l'activité de la *DeVlag* ne doit pas être considéré comme une « lutte pour le pouvoir entre Reeder personnellement et les forces qui soutiennent la *DeVlag*... lutte dans laquelle

A défaut d'autres sources relatant les circonstances dans lesquelles se produisit cet événement insolite, nous citons le témoignage de Petri qui, en sa qualité de conseiller pour la culture à la *Militärverwaltung* de Bruxelles, était directement concerné par la question. « Sur les insistances de Franz Petri, le *Militärverwaltungschef* s'opposait à la reprise de l'activité. Il voyait, en effet, le danger d'une instance parallèle incontrôlable en Flandre, mais il ne trouvait pas audience à ce propos auprès des autorités du parti, de la SS et du ministère de la Propagande, qui subissaient l'influence des anciens protagonistes du mouvement, plus spécialement des anciens étudiants. » (229) Parmi ces derniers, Wilkening jouait incontestablement le rôle d'animateur. La question de savoir pourquoi le *Militärverwaltungschef* a bien voulu « passer » sur la « manière d'agir arbitraire » de Wilkening et de Van de Wiele (230) demeure sans réponse. Ce dernier, citoyen de la Belgique occupée, aurait pu être forcé d'obéir. Wilkening, en fonction à la *Propaganda Abteilung*, était formellement subordonné à Reeder (231). Le chef de l'administration militaire préféra-t-il éviter des difficultés sur un front qui ne revêtait encore, à ce moment-là, qu'une importance secondaire? Personne ne pouvait prévoir, à cette époque, comment évoluerait la *DeVlag* sur le terrain politique (232). Un front bien plus dangereux s'était formé contre la *Militärverwaltung* quelques jours plus tôt (à la fin de juillet) lorsque Reeder avait dû accepter l'infiltration de la SS dans son ressort par l'intermédiaire de la Sipo-SD (233). Il ignorait qu'au mois d'octobre, un troisième se dresserait avec la création de l'*Algemene SS-Vlaanderen* (234). Par ailleurs, Van de Wiele,

Reeder aurait dû capituler » (« *Machtkampf zwischen Reeder persönlich und den hinter der DeVlag stehenden Kräfte ... bei denen Reeder unterlegen sei* » (Lettre de Petri à l'auteur, 20 décembre 1975). Sur le plan officiel, Reeder avait perdu la cause. C'est ce qui importe.

(229) *Encyclopedie*, II, p. 1827.
 (230) Nous empruntons les deux termes « *Eigenmächtigkeit* » et « *hingenommen* » à la lettre de Petri du 20 décembre 1975 (cf. note 225).

(231) La *Propaganda Abteilung* Belgique était subordonnée aussi bien au ministère de la Propagande de Berlin qu'à l'administration d'occupation à Bruxelles. Celle-ci était dès lors compétente pour donner à la *Propaganda Abteilung* des instructions de service (cf. note 241), qui n'étaient cependant pas toujours respectées. Sur les tensions entre le département de Goebbels et la *Militärverwaltung*, le lecteur trouvera quelques indications dans E. De Bays, *De Belgische dagbladpers onder Duitse censuur 1940-1944*, Anvers-Utrecht, 1973, p. 72 et suiv. A la p. 77, on trouve l'affirmation frappante de Petri : « La *Propaganda Abteilung* était subordonnée à la *Militärverwaltung*, mais elle était bicéphale. » (« *Die Propaganda Abteilung war der Militärverwaltung unterstellt aber zweiberzig.* »)

(232) Cf. en ce sens Petri dans sa lettre du 20 décembre 1975 à l'auteur : nous étions « conscients, à cette époque, initialement par pure intuition, du danger que représentait la *DeVlag* pour la politique que nous entendions suivre ... sans que nous en prévoyions clairement les conséquences ultérieures. » (« *In dieser Zeit der möglichen Gefahr der DeVlag für die von uns angestrebte Politik ... zunächst nur gefühlsmässig bewusst, ohne die späteren Konsequenzen bereits klar voraussehen.* »)

(233) Cf. la première partie de la présente étude in *Cahiers*, 3, octobre 1974, p. 120 et suiv.

(234) Cf. *supra* p. 20.

au cours de l'été 1940, n'était pas encore hostile au VNV. Au mois de juin il avait aidé à répandre le « manifeste de Gand », de tendance délibérément thioise. (« Le moment est venu (pour) l'unité des langues et culture néerlandaises au Nord et au Sud et pour leur libre développement par la réunification politique des Pays-Bas. ») (234a) Pour appuyer le *Nieuwe Volksbeweging*, en fait un élargissement du VNV, il prit la parole à Louvain à la fin du mois d'août, aux côtés d'Elias et de Delvo et en présence de De Clercq (234b). Il serait intéressant de savoir quand et pourquoi Van de Wiele, dans son for intérieur, s'est tourné contre le VNV et l'a combattu comme un ennemi (234c).

Apparemment, la première escarmouche entre l'administration d'occupation et de la *DeVlag* n'entraîna pas de conséquences fâcheuses pour les deux parties. Fin novembre, la section culturelle de la *Militärverwaltung* appuyait la candidature de Van de Wiele à la fonction de secrétaire du Conseil culturel flamand réorganisé et, pendant quelques mois, ne se montra pas hostile à une coopération avec la *DeVlag* (235). Si la *Militärverwaltung* avait espéré pouvoir neutraliser Van de Wiele en le plaçant sur une voie de garage, elle se trompait (236).

Appuyée par la *Propaganda Abteilung Belgien* (237), et contre le gré de Reeder, la *DeVlag* reprit donc, au cours de l'automne 1940, ses activités culturelles en Flandre. Dans plusieurs villes et communes, elle créa des cellules composées en majeure partie de membres du VNV. On ignore si le fait de s'adosser ainsi au VNV était une tactique bien calculée de la part de la *DeVlag*. Une chose est certaine : contre l'avis de certains

(234a) Il s'agit en l'occurrence du manifeste répandu par un groupe autour de F. Daels (cf. *supra* p. 16, dont l'administration d'occupation avait interdit la publication parce qu'il était de tendance trop manifestement « thioise ». Le manifeste fut soumis à la signature des « couches les plus larges des intellectuels (flamands) et plus spécialement aux signataires du manifeste en faveur de la neutralité » (cf. J. GERARD-LEBOIS - J. GOTOVITCH, *L'An 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971, pp. 42-43). Pour la province d'Anvers, le document signé devait être transmis à l'adresse de J. Van de Wiele à Deurne (Collection de documents de l'auteur).

(234b) *Volck en Staat*, 20 août 1940.

(234c) Lors de l'instruction de son procès, Van de Wiele a déclaré qu'il « ne s'était résigné à la situation de fait qu'après avoir surmonté de fortes répugnances dans son for intérieur » lorsqu'au mois de novembre 1940, le VNV fut autorisé par l'administration d'occupation comme le « parti unique » (PV Van de Wiele 1er juin 1946. Collection de documents de l'auteur).

(235) Lettre de Petri à l'auteur, 20 décembre 1975.

(236) Au cours de l'été 1941, Reeder rappela durement à l'ordre la *Propaganda Abteilung* parce qu'elle avait, à plusieurs reprises, outrepassé ses attributions. Il lui reprochait notamment « de négocier directement avec le Conseil culturel flamand et plus particulièrement avec son secrétaire, Van de Wiele » (« in direkter Verhandlung mit dem flämischen Kulturrat und insbesondere mit dem Sekretär des Rates, Dr. Van de Wiele »), de préparer l'organisation de « chambres culturelles » selon le modèle allemand, et cela en dépit de la résistance de la *Militärverwaltung* (Communication de Petri à l'auteur, 8 février 1976).

(237) « Le bureau central (de la *DeVlag*) était installé 23 boulevard du Régent à Bruxelles, où la *Propaganda Abteilung* (Wilkening) avait mis à notre disposition quelques bureaux. » (PV Van de Wiele 7 juin 1946. Collection de documents de l'auteur.) Au début de 1942, Van de Wiele remercia encore le ministre du Reich Goebbels de la reconnaissance et de l'appui dans l'accomplissement de la « mission de politique ethnique » (« volkpolitische Aufgabe ») de la *DeVlag* (*DeVlag*, janvier 1942).

dirigeants du VNV, dont Elias, De Clercq donna l'ordre à ses adhérents de s'affilier au nouveau mouvement et d'y occuper des postes clés (238).

Déjà au printemps 1941 se manifestèrent les premiers signes de vives tensions entre la *DeVlag* et la *Militärverwaltung*, tensions qui persisteront jusqu'en 1944. Les nombreuses réunions organisées par la *DeVlag* en étroite collaboration avec la *Propaganda Abteilung*, sans souci de l'administration d'occupation, en furent la cause (239). Petri en informa d'office son supérieur hiérarchique, Reeder, qui ordonna une première fois en juillet, puis de nouveau à la fin de septembre 1941, d'envisager les mesures nécessaires en vue d'un contrôle efficace. On connaît sa position : en tant qu'autorité responsable, il n'admettait pas, dans son ressort, « une politique parallèle illégale, qui exercerait son influence par l'intermédiaire de la *DeVlag* ». S'il est vrai que Reeder visait avant tout l'activité politico-culturelle de la *DeVlag*, il est impossible qu'il ne se soit pas douté des intentions secrètes d'ordre purement politique que nourrissait celle-ci. Il était au courant d'un événement qui s'était produit quelques mois auparavant et que l'historien considère à juste titre comme « une étape importante dans l'évolution de la *DeVlag*, se transformant d'organisation culturelle en mouvement politique ». Toujours à l'insu de Reeder dont, officiellement, il devait respecter l'autorité (241), Wilkening avait eu, au mois de mai, des entretiens secrets avec des représentants de la SS (sans qu'on puisse préciser à quel niveau). Il en était résulté une subordination de la *DeVlag* à la SS (242). Il est vrai que Wilkening encourut un blâme de la part de Reeder et que la *Propaganda Abteilung* fut (à nouveau) mise en garde contre une immixtion intolérable dans la politique ethnique de l'administration militaire (243). Sans effet, toutefois. Comme nous le montre la suite de l'histoire, la *DeVlag* et les services allemands qui lui

(238) PV A. Mermans, rédacteur en chef de *Voik en Staat*, édition B, et E. Lehenbre, chef de la *Nationalsocialistische Jeugd Vlaanderen* jusqu'au mois de septembre 1943, 28 mai 1946 (Collection de documents de l'auteur). Elias n'était pas d'accord avec la tactique suivie par De Clercq (PV Elias 26 février 1947. Collection de documents de l'auteur). Dans sa lettre du 7 mai 1943 à Reeder, Elias rappelait le fait « que les fêtes qui avaient été organisées au début par la *DeVlag* étaient le rendez-vous agréable de tout ce que la Flandre comptait de germanophiles. C'était l'époque où le chef VNV ordonnait à toutes les sections et à tous les membres du VNV de soutenir par tous les moyens les manifestations de la *DeVlag*. Petit à petit s'est installée la méfiance. » (Collection de documents de l'auteur.)

(239) Lettre de Petri à l'auteur, 20 décembre 1975.

(240) PETRI, *Encyclopédie*, II, p. 1827.

(241) Au mois de janvier 1941, la *Militärverwaltung* avait, une fois de plus, fixé la subordination officielle de la *Propaganda Abteilung*. Pour des missions à caractère militaire, celle-ci reçoit ses instructions du chef du *Kommandostab*, « pour toutes les tâches qui ont trait à la direction ou à l'administration politiques du pays », elle les reçoit du *Militärverwaltungschef*. « Les informations à communiquer à des services d'un échelon supérieur (par exemple au ministère de l'Information et de la Propagande) doivent être soumises préalablement au chef du *Kommandostab* resp. au *Verwaltungsstab*. » (*Tätigkeitsbericht* n° 13 relatif au mois de janvier 1941, du 2 février 1941. T-901, 103, 970.)

(242) PETRI, *Encyclopédie*, II, p. 1827.

(243) Lettre de Petri à l'auteur, 20 décembre 1975. Le professeur Petri a eu l'amabilité de nous autoriser à consulter le projet d'instructions à la *Propaganda Abteilung* qu'il rédigea au mois de juillet 1941 sur l'ordre de Reeder. « Très graves » (« *Besonders schwerwiegend* »), y lit-on, sont les infractions dans le domaine des relations « culturelles » entre la Flandre et l'Allemagne : « Ainsi le *Sonderführer* Wilkening a-t-il, en sa qualité de chef allemand de la

étaient favorables ne firent guère de cas des avertissements du *Militärverwaltungschef*. Aussi longtemps que la *Propaganda Abteilung* appuya et encouragea les activités de la *DeVlag*, celle-ci fut, dans le domaine de la propagande culturelle et ethnique l'adversaire le plus redoutable de l'administration d'occupation (244). Quand, en sa qualité de président de la *DeVlag*, le chef du *SS-Hauptamt*, Berger, réussit à s'emparer de cette fonction protectrice (et en réalité directrice), Reeder devint totalement sans autorité. Si la *Propaganda Abteilung* était, en effet, formellement subordonnée au chef de l'administration militaire, Berger échappait totalement à son emprise tant officielle qu'effective.

Les résultats des pourparlers de Wilkening en mai 1941 à Berlin étant connus, cela nous aide à mieux comprendre certaines pages du numéro d'août de la revue *DeVlag*. Ce n'est certes pas le hasard qui y fit paraître un article du secrétaire général, J. Henskens, sous un titre en gros caractères : *Uibouw van de DeVlag (Déploiement de la DeVlag)*. Il y est dit notamment que Van de Wiele, « en coopération étroite avec la direction allemande (de la *DeVlag*) et ses propres référendaires, a réussi à régler minutieusement le rythme de notre action ... Il a tracé les lignes précises de notre mission en ouvrant de nouvelles perspectives et en attirant l'attention sur des objectifs trop souvent oubliés » (245). Dans ce même numéro, Van de Wiele précise la nouvelle mission de la *DeVlag* en écrivant « que tous ceux qui sont prêts à défendre en Flandre la cause du national-socialisme, seront les bienvenus dans les rangs » du mouvement, qui s'attache à donner une structure politique à l'ordre nouveau au sein du « grand *Reich* germanique de la nation allemande » (246). Déjà à cette époque, il ne désirait plus donner l'impression de se limiter à la culture. Pour lui, le moment était venu de proclamer sa volonté de lancer un appel politique à la masse

DeVlag, conclu, il y a quelques semaines, à Berlin, des accords lourds de conséquences relatifs à la concrétisation future des relations culturelles entre la Flandre et le *Reich*, sans que la *Militärverwaltung* en ait été informé ou ait été mise officiellement au courant par la suite... Je n'ai pas l'intention de tolérer encore davantage ces procédés de la *Propaganda Abteilung* et de permettre que la conception globale de la politique ethnique et culturelle de la *Militärverwaltung* soit compromise sur des points importants par des actes posés de manière autonome ... Le *Sonderführer* Wilkening présentera ultérieurement un rapport sur ses pourparlers à Berlin. » « So hat *Sonderführer* Dr. Wilkening in seiner Eigenschaft als deutscher Leiter der *DeVlag* in Flandern vor einigen Wochen in Berlin weitreichende Abmachungen über die zukünftige Gestaltung der kulturellen Beziehungen zwischen Flandern und dem Reich getroffen ohne dass die *Militärverwaltung* davon verständigt oder auch nur nachher offiziell unterrichtet worden wäre... Ich bin nicht gewillt, dieses Verhalten der *Propaganda Abteilung* länger zu dulden und zu gestatten, dass die volk- und kulturpolitische Gesamtlinie der *Militärverwaltung* durch selbständige Aktionen in wichtigen Punkten gefährdet wird... Ueber die von *Sonderführer* Wilkening in Berlin geführten Besprechungen ist noch nachträglich zu berichten. » Selon le professeur Petri, le rapport de Wilkening à Reeder s'est perdu. Cfr. la lettre de Reeder, en des termes moins sigus, au commandant de la *Propaganda Abteilung*, 29 août 1941 (T-501, 96, 722-723).

(244) Lettre de Petri à l'auteur, 8 février 1976.

(245) *DeVlag*, août 1941, p. 28. Au mois d'août, la centrale de la *DeVlag* à Berlin doit avoir fait l'objet d'une réorganisation importante, dont nous trouvons l'écho dans l'article mentionné ici sur « l'extension de la *DeVlag* ». La circulaire n° 1 de la *DeVlag* réorganisée en Allemagne date du 1^{er} juillet 1941 (CREHSGM, *DeVlag*, III, 39). Il est question de la « *neugeformte Deutsch-Vlämische Arbeitsgemeinschaft* » dans le *Tätigkeitsbericht* n° 18, du 21 décembre 1941, sur la période du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre 1941 (T-501, 105, 264).

(246) VAN DE WIELE, *Zo ging een jaar* (Ainsi passa une année), in *DeVlag*, août 1941, pp. 1-3.

et de se présenter à l'occupant comme le rival du VNV (qu'il évite de nommer). Tout cela ressort plus clairement encore d'un article paru quelques jours plus tard dans (ô ironie !) *De Nationaalsocialist*, « organe du VNV », où il affirme que la tâche de la *DeVlag* est « illimitée » et « totalitaire ». « C'est à dessein que nous avons fait de notre organisation une machine de propagande » en vue de conquérir les masses, « afin qu'elles comprennent mieux et acceptent les restrictions de tout genre ..., mais aussi pour les rallier à la cause du Reich et de la Flandre » (247).

Le lecteur se souviendra que, le 27 août, Berger avait écrit à Himmier qu'une activité accrue de la *DeVlag* faciliterait la tâche de la SS. Elle est « manifestement favorable au grand Reich allemand, bien qu'avec une certaine réserve » (248). On peut supposer qu'il écrivait en connaissance de cause.

Le VNV ne pouvait rester indifférent aux activités toujours plus envahissantes de la *DeVlag* dans des domaines où, jusqu'alors, il n'avait pas rencontré de rival sérieux. C'est pourquoi il faut chercher l'origine de l'âpre conflit entre les deux organisations collaboratrices non seulement dans une opposition politique fondamentale, mais aussi, en partie, dans la concurrence pure et simple. Le VNV partageait les idées de la *DeVlag* (re- lisons les discours-programmes de De Clercq de novembre-décembre 1940) sur la confiance au Führer quant à l'avenir politique de la Flandre, l'instauration d'un ordre national-socialiste, la nécessité de collaborer avec le futur vainqueur (249) - mais il n'admettait pas qu'un nouveau venu porte atteinte à son droit d'aînesse. Grâce à l'appui de Reeder après novembre 1940, le VNV avait réussi à préserver sa position de monopole face à l'*Algemene SS-Vlaanderen*. Il n'était certes pas disposé à accepter l'im- mixture d'un second intrus sur un terrain qu'il jugeait être le sien. Ce ré- flexe d'autodéfense parfaitement compréhensible aurait déjà suffi pour que l'esprit de vive concurrence se transforme progressivement en un sentiment d'hostilité. L'opposition de principe au sujet du sort politique de la Flandre - que le VNV reconnaissait pourtant ne pas pouvoir influencer - n'eut pas à accélérer le rythme de cette évolution. Cette hostilité naquit d'emblée, dès que la *DeVlag* affirma sans ambages qu'elle entendait jouer un rôle politique et défendit, à propos de l'avenir de la Flandre, des thèses jugées inacceptables par le VNV. L'attitude fondamentale de refus vis-à-vis de la *DeVlag* se fondait sur les mêmes principes que l'opposition à l'égard de l'*Algemene SS-Vlaanderen* en décembre 1940. Cela explique que le con- flit porta avant tout sur l'interprétation du concept de l'idée du Reich (*Rijksgedachte*) : pour le VNV il s'agissait d'une fédération d'Etats ger- maniques sous la direction de l'Allemagne et accordant aux Etats membres une autonomie interne afin de sauvegarder leur nationalité. Le VNV re-

(247) VAN DE WIEL, *De Vlaams-Duitse Arbeidsgemeenschap*, in *De Nationaalsocialist*, 30 août 1941. L'article parut aussi dans *DeVlag* du mois de septembre 1941.

(248) Cfr. *supra*, p. 53.

(249) Cfr. *supra*, p. 29.

prochait à la *DeVlag* d'œuvrer, sous le couvert de l'idée du *Reich*, pour l'*Anschluss* politique sous la forme d'un *Reichsgau*, avec la germanisation (« *verduitsing* ») que cette solution impliquerait nécessairement. Cette dissension fondamentale ne doit pas nous faire perdre de vue, toutefois, qu'en s'opposant à son concurrent, la *DeVlag*, le VNV luttait en même temps pour sa propre survie⁽²⁵⁰⁾.

Fin avril, début mai 1942, la tension faillit provoquer une crise dans les relations non pas entre le VNV et la *DeVlag*, mais entre le VNV et son protecteur, la *Militärverwaltung*. Reeder ne réussit à l'empêcher qu'au dernier moment. La cause de cette tension accrue était la délimitation des tâches de la *DeVlag* que Reeder venait d'imposer de force au VNV.

Le contexte et les préliminaires de cette crise appellent quelque explication. Nous y reviendrons. Deux avertissements lancés par le VNV et la *DeVlag* en constituent le prélude qui porta le conflit sur la scène publique.

Le premier émanait d'Elias. En sa qualité de bourgmestre, celui-ci prononça, le 14 août 1941, le discours d'ouverture aux journées culturelles germano-flamandes tenues à Gand⁽²⁵¹⁾. De sa propre initiative, sans avoir consulté personne, « pour mettre fin aux rapports désagréables qui prenaient naissance »⁽²⁵²⁾, le lieutenant de De Clercq saisit l'occasion pour dénoncer les dangers inhérents à certaines théories qui, disait-il, n'étaient encore qu'hypothétiques au sein de la *DeVlag*. « La Flandre espère que la victoire allemande sera, en même temps, une victoire flamande. La Flandre vit dans l'espoir et dans l'attente, mais non sans une certaine hésitation. » En effet, l'idée du *Reich* germanique a suscité chez nombre de personnes « la crainte qu'elle n'entraîne notre disparition comme peuple et notre assimilation en tant qu'Allemands ». Elias poursuivait en disant encore : « Je n'hésite pas à dire que pareille théorie entraînera des conséquences catastrophiques en Flandre ... Nous ne pourrions devenir de vrais associés dans le *Reich* germanique que dans la mesure où celui-ci nous permettra

(250) Outre l'opposition de principe, le thème de la concurrence est manifeste dans la déclaration d'Elias au sujet du refus, par le VNV, de la délimitation des tâches de la *DeVlag*, imposée au printemps 1942 par la *Militärverwaltung* : « Le VNV n'a jamais accepté cet accord à cause de sa philosophie (*Weltanschauung*) et aussi parce que le VNV était l'unique parti reconnu. » (PV Elias 27 juillet 1946. Collection de documents de l'auteur.) Le terme de *Weltanschauung* n'est pas à sa place ici, si Elias prétend que le VNV refuse d'être considéré comme un mouvement national-socialiste. - A l'occasion de la journée des cadres du VNV le 14 juin 1942, De Clercq développa dans son discours notamment les points suivants, qui expriment de la façon la plus pure le thème de la concurrence : « 6. L'*Eensheidsbeweging* est l'unique mouvement fort et dirigeant. 7. L'attitude du VNV par rapport à la *DeVlag* : le VNV est l'unique mouvement politique national-socialiste toléré. » (D'après une note dactylographiée accompagnant le discours de De Clercq. CREHSGM, VNV, VI, 25.)

(251) *Volck en Staat*, 17-18 août 1941. Environ deux mois auparavant, De Clercq avait reçu du rédacteur en chef de *Volck en Staat*, J. Brans, et du chef du district VNV d'Anvers, J. Timmermans, un rapport sur des discussions politiques avec des Allemands de marque, qui s'étaient déroulées à Berlin du 9 au 20 juin 1941. « La *DeVlag* créée à l'heure actuelle des sous-sections partout en Allemagne. Il y est attaché une grande importance. On veut donc confier un rôle à la *DeVlag*. » (Collection de documents de l'auteur.)

(252) PV Elias 26 septembre 1947. (Collection de documents de l'auteur.)

d'être des Néerlandais à part entière. » (253) D'après *Volk en Staat*, « une véritable ovation salua l'orateur » (254).

Le second avertissement fut lancé quelques semaines plus tard par De Clercq même. Le 27 septembre 1941 il déclarait, au cours de la réunion du conseil général du VNV, qu'il avait conscience du « climat désagréable » qui régnait (255). Pour cette raison, il jugeait bon de réaffirmer les bases du mouvement. Suivit une déclaration de guerre à la *DeVlag* (sans toutefois la nommer) : « Nous nous opposerons à nos frères flamands qui prétendent que nous ne sommes pas un peuple (néerlandais) et que le développement indépendant de notre langue et de notre culture fut une erreur ou un crime envers le peuple allemand. » « Voulez-vous toujours la collaboration avec d'autres organisations nationales-socialistes ou germanophiles en Flandre ? » Bien sûr, répondait De Clercq, à condition qu'elles « ne préparent pas notre suicide ». Entretemps, notre première tâche demeure : l'Allemagne doit gagner la guerre. C'est pourquoi nous voulons « rester fidèles à la politique de collaboration » et « garder notre confiance au *Führer* ». (Apparemment, la méfiance envers l'Allemagne qui s'était manifestée environ un mois plus tôt au sein du conseil de direction du VNV avait cédé la place à une confiance proclamée publiquement (255a).)

9. La *DeVlag* dans le complexe SS

La délimitation des tâches en faveur de la *DeVlag*, au printemps 1942, dont nous avons parlé en passant et sur laquelle nous nous attarderons

(253) Pour éclaircir l'attitude adoptée par Elias vers la mi-août 1941 à l'égard de la *DeVlag*, il importe de savoir que quelques semaines auparavant, il avait proposé à la direction du VNV de réfléchir à une modification de l'orientation politique. D'après une note de Delvo, rédigée peu de temps après à l'intention du conseil de direction (probablement entre le 15 et le 20 août), Elias aurait posé la question à peu près en ces termes : « Le moment n'est-il pas arrivé, pour le VNV, de rejoindre toutes les forces en Belgique qui, tout en adoptant une attitude de coopération positive et loyale avec l'Allemagne, (se) voient cependant dans l'obligation de (faire front), notamment là où il y a quelque danger de germanisation ? En d'autres termes, une conciliation avec de nombreux éléments et groupes du camp belge n'est-elle pas possible sur la base d'un statut fédéral, qui doit nous garantir la possibilité de vivre en tant que Flamands à l'intérieur du cadre belge et, qui sait, dans un cadre plus large ultérieurement, dans lequel s'inscriraient aussi les Pays-Bas, peut-être avec Léopold III comme roi ? » Selon la note de Delvo, « presque tous les membres du conseil répondirent par l'affirmative ». Delvo ne partageait pas la position d'Elias. (Note de Delvo sur la situation politique au mois d'août 1941. Collection de documents de l'auteur.)

(254) *Volk en Staat*, 17-18 août 1941. Le discours d'Elias fut particulièrement commenté en privé pendant les journées culturelles. Lors d'une des libations nocturnes, Elias doit aussi avoir pris la parole et avoir pris à partie les Allemands. Le 11 octobre, Reeder s'en plaignit lors d'un entretien avec Borms, Leemans et Romsée. « Il ne sied pas au bourgmestre d'une ville si importante de tenir des propos de ce genre à quatre heures du matin. Ce qui est encore plus grave, c'est que par la suite, il se serait vanté d'avoir dit leur fait aux Allemands. » (« *Es gezieme sich nun einmal nicht für den Bürgermeister einer so grossen Stadt, morgens um 6 Uhr, derartige Reden zu halten. Umso schwerwiegender sei noch, dass er sich hinterher grübelt haben sollte, dass er es den Deutschen aber einmal ordentlich gesagt habe.* ») (Note entretien Reeder, Borms, Leemans, Romsée, 11 octobre 1941, p. 17. BAK, NS 19/1547.)

(255) *Volk en Staat*, 28-29 septembre 1941. Le texte de l'avertissement parut en manchette à la une : *Bindende verklaring van Staf De Clercq* (Déclaration de Staf De Clercq engageant le VNV). L'un des sous-titres proclamait : *Ons recht als Nederlanders op een eigen volksbestaan* (Notre droit à une existence nationale en tant que Néerlandais).

(255a) Cfr. note 253.

encore, fut provoquée par la politique de Berger. Celle-ci, selon ses propres dires, visait essentiellement à « l'élimination progressive des forces ennemies » (256). Il comptait pouvoir se servir de la *DeVlag*, qui succédait ainsi à l'*Algemene SS-Vlaanderen* dans le rôle de « machine de guerre » contre le VNV (257).

Incorporée à la politique ethnique d'Himmler, quelle était la place de la *DeVlag* dans les rouages complexes de la SS ? Sur le plan de l'organisation, la *Deutsch-Vlämische Arbeitsgemeinschaft* formait une entité composée de deux articulations territorialement bien délimitées : dans le *Reich*, la section allemande, en Flandre, la section flamande (258). Il serait profondément erroné de croire que l'autorité de Berger, en tant que Président de la *DeVlag*, se limitait à l'Allemagne. Il ne fut d'ailleurs jamais question de deux présidents de sections. Tant la section flamande que la section allemande relevaient de Berger en sa qualité de président de la *DeVlag* dans sa totalité (259). La direction permanente était confiée à un bureau central (*Hauptgeschäftsstelle*) installé d'abord à Düsseldorf, plus tard à Hildesheim, dont le chef (*Geschäftsführer*) pouvait agir de plein droit au nom de la *DeVlag* dans son ensemble. Il recevait ses instructions exclusivement de Berger, par l'intermédiaire de la *Germanische Leitstelle* (260). En tant que chef de la section flamande (*Leiter des flämischen Teiles*), *Landesleiter* à partir de juillet 1943, Van de Wiele n'était nullement le pendant de Berger en Flandre ; il était son subordonné hiérarchique et politique, et dépendait de lui pour les finances. Il ne faut pas oublier que Berger était le chef du *SS-Hauptamt* (261). Le cumul de cette fonction politique importante et de la présidence de la *DeVlag* doit être considéré non pas comme une union personnelle, mais comme une union réelle, de sorte que la politique du *SS-Hauptamt* déterminait celle de la *DeVlag* dans le *Reich* ainsi qu'en Flandre. La *DeVlag* était, en effet, incorporée

(256) Cfr. *supra*, p. 62.

(257) Cfr. *supra*, p. 62.

(258) « *DeVlag, Hauptgeschäftsstelle, Arbeitsrichtlinien für die Ganzarbeitsgemeinschaften der DeVlag* », Düsseldorf, 1^{er} janvier 1943 (BAK, NS 26/662). Les instructions, signées Brenecke, *Hauptgeschäftsführer*, étaient précédées d'un exposé sur la naissance, l'objectif et l'organisation de l'association de travail et sur sa relation avec le *SS-Hauptamt*. Bien qu'antérieures au 1^{er} janvier 1943, elles peuvent être considérées comme déterminantes, même avant cette date, pour les activités de la *DeVlag* dans son ensemble. Le chef du *SS-Hauptamt*, Berger, était *Präsident* de la *DeVlag* depuis octobre 1941.

(259) « En dernier ressort, la direction des deux sections de l'*Arbeitsgemeinschaft* repose entre les mains de leur président, *SS-Gruppenführer* et *Generalleutnant* de la *Waffen-SS* à Berlin. » (« *Die entscheidende Führung beider Teile der Arbeitsgemeinschaft liegt in den Händen ihres Präsidenten, SS-Gruppenführer und Generalleutnant der Waffen-SS Berger, Berlin.* » C'est à peu près conforme aux *Arbeitsrichtlinien* (1^{er} juillet 1941) de la *DeVlag* telle qu'elle était déjà organisée avant la présidence de Berger (CREHSGM, *DeVlag*, III, 39).

(260) « Pour la *DeVlag*, agit juridiquement et conformément à l'acte de création, le *Geschäftsführer* du bureau principal qui reçoit ses instructions du président par l'intermédiaire du *Germanische Freiwilligen-Leitstelle*. » (« *Für die DeVlag handelt im rechtlichen Sinne gemäß den Gründungsbestimmungen der Geschäftsführer der Hauptgeschäftsstelle, der seine Weisungen vom Präsidenten über die Germanische Freiwilligen-Leitstelle erhält.* »)

(261) Ce n'est pas sans raison que dans les instructions du 1^{er} janvier 1943, la phrase suivante suit la disposition citée dans la note 259 : « *SS-Gruppenführer Berger ist Chef des SS-Hauptamtes.* »

dans un service du *SS-Hauptamt*, à savoir la *Germanische Freiwilligen Leitstelle* ou *Amt VI*, qui la représentait d'ailleurs de plein droit ⁽²⁶²⁾. La *Germanische Leitstelle* (le mot *Freiwilligen* n'ayant pas tardé à disparaître), créée à la fin de 1940 comme un service plutôt modeste, se déclarait compétente en matière de *Volkstumspolitik* de la SS et du NSDAP dans les territoires germaniques occupés situés aux frontières occidentales du *Reich*. Pour accomplir cette tâche, elle disposait de bureaux extérieurs (*Aussenstellen*) à Oslo, Copenhague, La Haye et Bruxelles. On se rend compte de l'importance du service, en réalité la centrale politique du *SS-Hauptamt*, en constatant que Berger s'en réserva personnellement la direction. Pour la gestion permanente, il fit appel au médecin suisse Riedweg, qui occupa la fonction de *Stabsführer* jusqu'en 1943 et fit de la *Germanische Leitstelle* un instrument efficace de la *Volkstumspolitik* SS ⁽²⁶³⁾. Les activités de la *DeVlag* furent financées, certainement à partir d'août 1942, par la *Germanische Leitstelle*, qui reçut l'argent du trésorier général du NSDAP, Xavier Schwartz ⁽²⁶⁴⁾. Il faut noter que Schwartz puisait non pas dans les caisses du parti, mais dans celles de l'État. L'argent fut mis à sa disposition par le ministre des finances du *Reich*. Le gestionnaire des fonds de la *DeVlag* (*Chef der Verwaltung der DeVlag*), préposé aux opérations financières de l'organisation ⁽²⁶⁵⁾, agissait dès lors comme mandataire de Schwartz, notamment auprès de la *Germanische Leitstelle*. Il portait le titre remarquable de commissaire du trésorier général pour la politique ethnique (*Beauftragter des Reichsschatzmeisters in Volkstumsfragen*). Les budgets de la *Germanische Leitstelle* à Berlin, de l'*Aussenstelle Brüssel* et de la *DeVlag* devaient être soumis à l'approbation de Schwartz, par l'intermédiaire du commissaire et de Berger. Il serait donc difficile d'imaginer, sur le plan de l'organisation et des finances, une dépendance plus complète de la *DeVlag* à l'égard du *SS-Hauptamt* via la *Germanische Leitstelle*. Ce n'est pas sans raison qu'en janvier 1943, Himmler parlait de « notre *DeVlag* » ⁽²⁶⁶⁾. Quant à savoir dans quelle mesure Van de Wiele a pu faire valoir son influence personnelle au sein de la *DeVlag* en Flandre ou en Allemagne, il reviendra à un historien futur de le déceler. Au demeurant, il est hautement improbable que Berger, qui réussit à obtenir le financement de la *DeVlag* par la *Germanische Leitstelle*, eût toléré que son subordonné s'écartât de la ligne tracée par la SS.

(262) « L'association de travail (*DeVlag*) est incorporée à la *Germanischen Freiwilligen-Leitstelle*, un service du *SS-Hauptamt*. La *Germanische Freiwilligen-Leitstelle* représente la *DeVlag* dans toutes ses articulations. » (« Die Arbeitsgemeinschaft ist der *Germanischen Freiwilligen-Leitstelle*, einer Einrichtung des *SS-Hauptamtes*, angeschlossen und wird durch diese in allen rechtlich vertreten. »)

(263) DE VELD, *op. cit.*, p. 264.

(264) Une note relative au financement de la *DeVlag* paraîtra en annexe de la troisième partie de cette étude.

(265) « La gestion financière relève du chef de l'administration de la *DeVlag*, qui est le représentant du *Reichsschatzmeister* du NSDAP. » (« Die Finanzhoheit liegt beim *Chef der Verwaltung der DeVlag*, dem Herrn *Vestretter des Reichsschatzmeisters der NSDAP*. »)

(266) Himmler à Berger, 20 janvier 1943 (BAK, NS 19/1541).

Traitant de la *DeVlag* dans le complexe de la SS, il y a lieu de se demander pourquoi on s'est employé à lui assurer une position solide non seulement en Flandre, somme toute le terrain de combat, mais aussi dans le *Reich* même. Pourquoi n'a-t-on pas essayé d'y parvenir en Flandre au moyen d'un parti politique, se présentant comme tel sans ambiguïté, plutôt que sous la forme d'une « association de travail » ne s'immiscant pas soi-disant dans les discussions politiques mais qui n'en mena pas moins un âpre combat politique contre le VNV.

Du côté de la SS, on raisonne de la façon suivante (267). Dans les pays germaniques occupés, la solution du problème germanique par un parti autochtone est impossible. Il serait « extrêmement dangereux et risqué » pour le *Reich* et le NSDAP de ne pas tenir compte des « difficultés toujours croissantes » auxquelles donnent lieu la situation dans ces pays. C'est pourquoi, dans le cas de la *DeVlag*, on a suivi « une toute nouvelle voie, sans précédent dans la vie des peuples ». La *DeVlag* n'est pas une « institution élaborée artificiellement, mais une association de travail née de la nécessité », permettant par sa structure même « le développement organique de la Flandre vers le *Reich* » (267a). Toutefois, la réalité montre l'existence de différends fondamentaux en Flandre. Il existe, en effet, un parti national flamand. Mais celui-ci a des affinités cléricales et défend l'idéal thiois. Selon lui, il faut chercher la solution du problème germanique dans la création d'une fédération d'Etats germaniques. Bien que « s'abstenant totalement de toute discussion politique », la *DeVlag* a dû évidemment se prononcer au sujet des problèmes politiques du moment. Elle l'a fait sans la moindre équivoque, en se proclamant pour le *Reich* et pour le *Führer* (« *Bekanntnis zum Reich und zum Führer* »). Si la *DeVlag* s'est décidée à une action plus vaste qu'auparavant au sein du *Reich* (268) - et ici nous touchons le fond du problème - cela résulte directement de la situation en Flandre et d'une série « d'autres difficultés » (non précisées), « qui freinent continuellement la *DeVlag* dans son développe-

(267) Cfr. les instructions du 1^{er} janvier 1943 mentionnées dans la note 258.

(267a) Cfr. dans le même sens l'appel du chef de la *DeVlag* en Thuringe, en même temps *Bereichsleiter der NSDAP*, à s'affilier à la *DeVlag*, 20 août 1944 : « Un aménagement de l'espace vital européen est impossible... sans que les problèmes germaniques soient résolus par priorité. L'objectif, c'est de faire en sorte que la Flandre s'incorpore organiquement au *Reich*. » (« *Eine Ordnung des europäischen Lebensraumes ist... ohne Voraussetzung und Klärung der germanischen Probleme unmöglich. Ziel ist, Flandern organisch in das Reich hineinzuwachsen zu lassen.* » CREHSGM, *DeVlag*, II, 24.) Dans une lettre du 9 avril 1943 adressée à la firme Junkers, à Cassel, le chef de la section V (organisation) du *Hauptgeschäftsstelle* de la *DeVlag*, Dusseldorf, avait défini comme suit l'objectif de la *DeVlag* : « La *DeVlag* s'est donné pour mission de promouvoir les relations allemando-flamandes dans le sens de l'idée grand-germanique et de préparer par ses travaux une future incorporation de la Flandre dans le *Reich*. » (« *Die DeVlag hat es sich zur Aufgabe gemacht, die deutsch-flämische Beziehungen im Sinne des gross-germanischen Gedankens zu pflegen und durch ihre Arbeit eine künftige Eingliederung Flanderns in das Reich vorzubereiten.* » CREHSGM, *DeVlag*, II, 26.)

(268) Selon les premières instructions du 1^{er} juillet 1941 destinées à la *DeVlag* à peine réorganisée, l'objectif de l'association de travail se limite à la promotion « de la coopération dans le domaine de la politique culturelle entre l'Allemagne et la Flandre » (« *der kulturpolitischen Zusammenarbeit zwischen Deutschland un Flandern* » (CREHSGM, *DeVlag*, II, 39).

ment. C'est pourquoi elle doit être renforcée par et dans le *Reich* même, « au point de devenir inattaquable en Flandre ». Il est de la plus haute importance qu'entretiens déjà, grâce à l'existence de la *DeVlag*, « se développe une organisation flamande qui, dès sa période de croissance, a des liens intrinsèques avec le *Reich* et, sans perdre son caractère propre, s'oriente à tout point de vue vers le *Reich* » (269).

Voilà qui est clairement parler. Le *SS-Hauptamt* a conscience du fait que la *DeVlag* n'est pas capable, par ses propres moyens, de l'emporter sur le VNV. Il faut donc que son protégé soit fortement soutenu sur ses arrières, c'est-à-dire à partir du *Reich*, de sorte qu'il acquière une position inattaquable en Flandre. Cela signifie que dès sa naissance, l'ennemi et rival du VNV emboîte le pas à la SS. On comprend également pourquoi la *DeVlag* est seule à se voir accorder la possibilité de se développer en Allemagne, alors que la propagande en faveur du VNV, parmi ses membres qui y travaillent, est entravée, sinon rendue impossible.

10. La délimitation des tâches de la *DeVlag* du 31 mars 1942

Berger ne pouvait réaliser sa politique d'élimination du VNV à l'aide de la *DeVlag* aussi longtemps que son jeune protégé n'était pas devenu assez puissant pour impressionner Reeder. Grâce à la double affiliation de nombreux membres du VNV, à l'aide financière de l'Allemagne et à l'activité indéniable de Van de Wiele et de son état-major (270), le développement quantitatif de la *DeVlag* s'avéra rapide (271). Pour endiguer l'ingérence par la voie d'une activité pseudo culturelle, et afin de freiner indirectement la *DeVlag* dans ses aspirations à l'expansion, la *Militärverwaltung* essaya de réduire au minimum les grandes manifestations culturelles. Reeder jugeait dangereuse la politique du comptoir (« *Bierbank-*

(269) « Die Erweiterung der bisherigen Tätigkeit der *DeVlag* im Reich findet ihre Begründung darin, dass auf Grund der in Flandern vorliegenden Verhältnisse und einer weiterer Schwierigkeiten die *DeVlag* in ihrer Entwicklung in Flandern selbst laufend stark gebremst wird. Sie muss daher in Kenntnis dieser Tatsache vom Reich so gestärkt werden, dass sie in Flandern unangreifbar wird. Hierbei findet die Tatsache besondere Berücksichtigung, dass sich durch die Arbeitsgemeinschaft eine flämische Organisation entwickelt, die in den Zeiten ihres Wachstums bereits innerlich an das Reich gebunden ist und somit unter jeglicher Berücksichtigung ihrer Eigenständigkeit in allen Einzelheiten auf das Reich ausgerichtet ist. »

(270) Cfr. la conférence de presse tenue le 15 janvier 1942 à Bruxelles par le chef de la propagande de la *DeVlag*, P. Le Roy : *DeVlag in cijfers* (La *DeVlag* en chiffres). Le Roy parle de l'extension « incomparable » de l'organisation. Le nombre précis d'affiliés fait défaut. (CREHSGM, *DeVlag*, II, 11.)

(271) Selon Le Roy (cfr. note 270), Van de Wiele a, de novembre 1941 (soit tout suite après la nomination de Berger comme président de la *DeVlag*) à la fin de décembre 1941, pris la parole à dix-neuf réunions destinées « spécialement aux travailleurs ». Cela peut être exact. « Ses paroles furent écoutées par 25.837 auditeurs, dont 21.800 travailleurs ! » Le point d'exclamation est tout à fait à sa place ici. Le nombre à ce point précis des assistants prête à réflexion. Il aurait pu y avoir tout aussi bien 25.838 que 25.837.

politik ») qu'on y pratiquait à l'excès⁽²⁷²⁾. Tout en étant disposé à soutenir la *DeVlag* et à régler la coopération de celle-ci avec le VNV, Reeder s'en tenait fermement à sa position connue : l'activité pratique du VNV est indispensable aux intérêts allemands, du moins jusqu'à la signature de la paix. A ce moment-là, une autre orientation deviendra possible puisqu'il ne faudra plus tenir compte de certaines considérations et limitations imposées et rendues possibles par l'occupation⁽²⁷³⁾. Si les Flamands ne s'entendent pas entr'eux, concluait-il, il faudrait avant tout que les Allemands donnent l'exemple de l'unité de vues. Alors peut-être les Flamands finiront-ils par se mettre d'accord⁽²⁷⁴⁾. Petri, référendaire de Reeder pour la politique culturelle, était convaincu, lui aussi, qu'il fallait empêcher à tout prix l'extension de l'activité de la *DeVlag* « à tous les domaines de la vie » au détriment des organisations nationales flamandes existantes. Dans l'intérêt de l'unité en Flandre, la *DeVlag* doit être « endiguée ». La délimitation de sa tâche empêchera le renouvellement d'une situation où l'un travaille à côté et contre l'autre (*Neben- und Gegeneinander*)⁽²⁷⁵⁾.

De son côté, le VNV s'inquiétait du développement d'un concurrent qu'il avait aidé à naître et dont il ne s'était pas encore formellement séparé⁽²⁷⁶⁾. Il s'adressa à Reeder (probablement à la fin de février ou au début de mars 1942) pour se plaindre « des prétentions illimitées et effrénées de la *DeVlag* au monopole, surtout sur le plan politique »⁽²⁷⁷⁾. Reeder en discuta avec Berger. En accord avec le chef du *SS-Hauptamt*, il rédigea les instructions relatives à « la délimitation des tâches de la *De-*

(272) *Jahresbericht* de Reeder du début août 1941 (T-501, 104, 703), *Tätigkeitsbericht* n° 17 sur la période du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 1941 (T-501, 105, 100) et *Tätigkeitsbericht* n° 18 sur la période du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre 1941 (T-501, 105, 58).

(273) *Allgemeine Uebersicht für die Zeit vom 1. Dezember 1941 - 15. März 1942*, 16 mars 1942 (T-501, 105, 531). Selon Reeder, il faudrait « reporter jusqu'après la paix les questions d'ordre idéologique qui déterminent les orientations politiques différentes lorsqu'il sera possible de faire abstraction des considérations qui s'imposent ou sont possibles aujourd'hui et qu'il sera permis de suivre une autre voie » (« *politisch trennende weltanschauliche Fragen zurückstellen bis zum Frieden, indem die jetzt notwendigen und auch möglichen Rücksichten fortfallen und einen anderen Kurs zulassen* »).

(274) *Allgemeine Uebersicht für die Zeit vom 1. Dezember 1941 - 15. März 1942*, 16 mars 1942 (T-501, 105, 52).

(275) *Allgemeine Uebersicht für die Zeit vom 1. Dezember 1941 - 15. März 1942*, 16 mars 1942 (T-501, 105, 552).

(276) Cfr. une communication confidentielle de la direction du VNV aux chefs des districts et des arrondissements, 24 novembre 1941 : une coopération à 100 % avec l'autorité occupante est souhaitée. « Maintenir constamment le contact avec les *Orts-* et *Feldkommandaturen* et les aider et les informer dans leur tâche difficile... Il est souhaité que les autorités allemandes aient une vue exacte de la part du VNV dans l'activité de la *DeVlag* » (Collection de documents de l'auteur). Dans une note du 17 décembre sur la *DeVlag*, le VNV attire l'attention sur le fait que « la *DeVlag* survit a) grâce aux millions de la *Propaganda Abteilung*, b) grâce à la coopération du VNV qui fournit partout 80 à 100 % des membres et de la direction des cellules, avec l'autorisation du chef du VNV » (CREHSGM, VNV, IV, 12).

(277) *Tätigkeitsbericht* n° 20, du 15 juin 1942, sur la période du 15 mars au 1^{er} juin 1942 (T-501, 105, 814).

Vlag ». C'est ainsi, du moins, que Reeder en résume trop laconiquement les antécédents dans ses rapports d'activité (278).

Il est peu probable qu'en fixant par écrit les tâches que sa *DeVlag* s'était entre-temps appropriées, Berger ne se soit pas montré plus actif que Reeder ne veut l'avouer. Tout en étant, une fois de plus, incomplètes, les sources dont nous disposons contiennent pourtant quelques indications de valeur. Ainsi il est hors de doute que Berger suggéra à Himmler, dès le début de décembre 1941 - il était alors président de la *DeVlag* depuis un mois à peine - d'inviter Reeder en vue d'une discussion. Le *Reichsführer-SS* y consentit, à condition qu'y assisterait également le *Flandernreferent* d'Heydrich (279). C'était un avertissement indirect mais clair de la part d'Heydrich à son collègue Berger, pour que celui-ci ne vienne pas chasser sur son terrain. En sa qualité de chef du RSHA et, en même temps, de chef de la Sipo-SD, Heydrich se considérait en effet comme l'instance responsable par excellence envers Himmler de la ligne politique à suivre dans les territoires occupés (280). Nous n'avons nulle trace que l'entretien désiré par Berger ait eu lieu dans l'immédiat. Pour notre propos, il est intéressant, néanmoins, de constater que la discussion aurait porté sur la percée politique de la *DeVlag* en Flandre. Le 21 janvier 1942, Halm, membre de la section *Volkestum* au ministère de la Propagande de Goebbels, cofondateur de la *DeVlag*, ami et allié de Van de Wiele, rédigea une note « en vue de l'entretien du *Reichsführer-SS* avec Reeder (281). On ignore de qui il reçut ses instructions (de Berger ? de Van de Wiele ?). En tout cas, il s'agit d'un document remarquable, puisqu'il nous permet de constater que l'orientation indiquée par Halm fut effectivement suivie. A l'adresse du VNV, Halm note avec aigreur que « toute manœuvre des cléricaux pour se donner un visage national-socialiste » (on croit entendre Heydrich), toute tentative de menace ou de chantage (c'est le langage de Berger) doivent être déjouées (282). Le VNV n'a pas saisi sa chance.

(278) *Tätigkeitsbericht* n° 20, du 15 juin 1942, sur la période du 15 mars au 1^{er} juin 1942, (T-501, 105, 814).

(279) Brandt à Berger, 5 décembre 1941 (T-175, 56, 2750 566).

(280) Immédiatement après la nomination de Berger comme président de la *DeVlag*, le chef du SS-Hauptamt, Heydrich, avait « en toute sincérité » (« *in voller Offenheit* ») rappelé sa primauté politique (Heydrich à Berger, 4 novembre 1941, IZM, NO 1843). Par retour du courrier, Berger avait répondu de façon rassurante. Il n'avait souhaité ni cherché à être impliqué dans une « lutte politique » (« *politischen Kampf* »). Par le recrutement de volontaires pour la *Waffen-SS*, il y a été « embarqué par la force des choses » (« *zwangsläufig hineinverflochten* ») (Berger à Heydrich, 5 novembre 1941, IZM, NO 1843). A la fin du mois de janvier, après un entretien avec Heydrich, Berger jugeait opportun d'assurer une fois de plus Himmler qu'il ne s'était « jamais mêlé à quelque question politique que ce soit » (« *keinesfalls in irgendwelchen politischen Angelegenheiten gemischt* »). La coopération entre les services du SSHA et du RSHA dans les pays germaniques occupés était excellente (Berger à Himmler, 27 janvier 1942, BAK, NS 19/ neu 1564).

(281) *Vermerk für die Besprechung zwischen Reichsführer-SS und Präsident Reeder*, 28 janvier 1942, signé Halm (BAK, NS Misch/1433).

(282) Quelques mois auparavant, Halm avait déjà fait montre de son attitude défavorable au VNV. Lorsque dans son bureau à Berlin, en présence d'un étudiant flamand membre du VNV, il reçut un paquet de documents du VNV, « Halm rejeta loin de lui les papiers, avec affectation » (Rapport Brans-Timmermans. Collection de documents de l'auteur).

Il n'a pas conquis les ouvriers ni les paysans. Il faudra donc suivre une nouvelle voie pour « mettre la main sur la Flandre » (« zur Erfassung Flanderns ») (282). Il n'y en a qu'une : elle passe par la SS flamande et par la *DeVlag*. Sans devenir un parti politique, la *DeVlag* doit disposer de « tous les moyens » pour conquérir la Flandre. Avec la SS flamande, elle constitue « l'unique trait d'union entre l'ethnie flamande et le peuple allemand ». L'orientation politique des travailleurs flamands en Allemagne doit relever exclusivement de la *DeVlag*.

Il n'est pas exclu que la nomination, au début de mars 1942, d'un nouveau chef de la *Propaganda Abteilung* à Bruxelles, favorable au VNV et qui se serait opposé à certaines réunions de la *DeVlag* comme étant des manifestations politiques émanant d'une organisation culturelle, ait précipité l'intervention de Berger auprès de Reeder (284). En revanche, il semble peu probable que Van de Wiele ait raison quand il prétend que le beau-frère de Wilkening qui, lui aussi, faisait partie de l'administration d'occupation, aurait réussi à empêcher Reeder de paralyser l'activité de la *DeVlag* (285). Le chef de l'administration militaire devait tenir compte à cette époque d'autres influences que celle d'un subordonné. L'intervention de Berger fut décisive. On en ignore la date exacte ainsi que les circonstances qui l'ont amenée. Reeder y fait allusion en termes voilés (286). Après la guerre, Van de Wiele a reconnu que Berger lui avait apporté une « aide importante » pour la réalisation de « l'accord avec Reeder » concernant la mission de la *DeVlag* (287). Si l'on peut parler ici « d'accord », c'est uniquement de façon formelle à propos de l'arrangement entre Reeder et Van de Wiele. Le VNV a dû s'incliner devant le fait accompli. Nous y reviendrons plus loin.

Il convient de citer ici encore un autre fait qui se situe dans la période précédant immédiatement la délimitation de la mission de la *DeVlag*. Si la relation directe de cause à effet ne peut être établie, il est

(282) Cfr. *supra*, les instructions du 1^{er} janvier 1943 destinés à la *DeVlag*.

(284) PV Van de Wiele 1^{er} juin 1946 (Collection de documents de l'auteur). Au début du mois de mars 1942, le major Gunzer succéda au major Gerhardus à la tête de la *Propaganda Abteilung*. Quelques jours après son entrée en fonction, il s'adressa très confidentiellement à l'ingénieur Himmler pour proposer que le frère de celui-ci, le *Reichsführer-SS*, reçoive De Clercq (Gunzer à l'ingénieur Himmler 17 mars 1942. BAK, NS 19/1541). La démarche resta sans suite. La lettre de Gunzer à l'ingénieur Himmler était un plaidoyer en faveur du VNV contre la SS flamande. Au mois de mai 1943, Van de Wiele insistera auprès de Berger pour que Gunzer soit rappelé et pour que lui succède le *Sonderführer* Herman Beouwers, favorable à la *DeVlag* (Van de Wiele à Berger, 25 mai 1943. CREHSGM, *DeVlag*, III, 31). F. Petri écrit au sujet de la politique du major Gerhardus en sa qualité de chef de la *Propaganda Abteilung* : « [Il] était un homme loyal, mais dans son propre service, il était faible et constamment dépassé par ses propres collaborateurs et par ceux qui les soutenaient au ministère de la Propagande à Berlin. » (« [Er] war persönlich ein loyaler Herr, war aber in seiner eigenen Dienststelle schwach und wurde von seiner eigenen Mitarbeitern und deren Hintermännern im Propaganda Ministerium in Berlin ständig überfahren. ») (Lettre de Petri à l'auteur, 9 mars 1976.)

(285) PV Van de Wiele 1^{er} juin 1946 et 12 mars 1947 (Collection de documents de l'auteur).

(286) Reeder écrit : « La *Militärverwaltung* promulgua des directives pour la *DeVlag* en accord avec le président de la *DeVlag*, le *SS-Gruppenführer* Berger. » (*Tätigkeitsberichte* n° 20 sur la période du 15 mars au 1^{er} juin 1942. T-301, 105, 814.)

(287) PV Van de Wiele, 6 juin 1946 (Collection de documents de l'auteur).

toutefois révélateur de l'atmosphère créée par la direction supérieure de la SS autour de Reeder.

Himmler cherchait à frapper le chef de l'administration militaire en tant que protecteur du VNV, dans la personne de son premier collaborateur politique, Franz Thedieck. Nous savons comment Berger et Heydrich l'avaient déjà discrédité auprès d'Himmler : il contrecarrait la SS et favorisait de façon flagrante le VNV⁽²⁸⁸⁾. Or, le 18 mars 1942, obéissant aux directives d'Himmler, Heydrich lança un nouveau coup de semonce en insistant, dans une lettre personnelle adressée à Reeder, pour qu'il écarte Thedieck de son service à Bruxelles⁽²⁸⁹⁾. Catholique clérical et par nature antinational-socialiste, Thedieck s'est montré assez rusé bien avant la guerre déjà, écrit le chef de la *Sipo-SD*, pour ne pas transgresser les limites de l'agitation subversive contre le *Reich*⁽²⁹⁰⁾. A présent encore, c'est « un personnage douteux » (« ein unsicherer Kantonist »). A plusieurs reprises, des hommes politiques flamands cléricaux ont invoqué leur amitié avec Thedieck⁽²⁹¹⁾. Un *Oberkriegsverwaltungsrat* qui, portant l'uniforme, s'agenouille devant le Cardinal Van Roey pour baiser l'anneau épiscopal, « ne disposera jamais de la solidité idéologique et nationale-socialiste indispensable aux lourdes responsabilités de sa charge politique »⁽²⁹²⁾. Dans un pays où l'Eglise catholique et la majorité des habitants suscitent de graves difficultés à « la politique nationale-socialiste et grand-allemande », il faut pouvoir compter, du côté allemand, sur des hommes prudents et capables, mais en même temps « d'une inébranlable fidélité idéologique au national-socialisme ». De ce fait, et à cause de « l'attitude impossible de Thedieck, il est « absolument inadmissible » que celui-ci demeure à son poste.

(288) Cfr. *supra*, p. 53.

(289) Heydrich à Berger, 18 mars 1942 (Collection de documents de l'auteur). Monsieur Thedieck nous a procuré une copie de la lettre de Heydrich, ce dont nous le remercions.

(290) Heydrich parlait longuement des activités de l'ami de Thedieck, le chanoine Jansen, d'Aix-la-Chapelle, qui avait été arrêté quelques semaines plus tôt à cause d'écrits subversifs contre l'Etat. Avant la guerre, dit Heydrich, Thedieck, « en tant que chef véritable des groupes pro-allemands à Eupen-Malmédy, était responsable de la répartition des fonds du Reich, de l'Etat et du VDA » (*Volksbund für das Deutschtum im Ausland*) (« als der eigentliche Leiter der belmattreuen Politik in Eupen-Malmédy verantwortlich für die Verteilung der Gelder des Reiches, des Staates und des VDA »). C'est à son intervention que « l'endoctrinement des Allemands d'Eupen-Malmédy fut confiée à des hommes confessionnellement engagés » (« die völkische Erziehung der Deutschen in Eupen-Malmédy in die Hände konfessionell gebundener Männer gelegt »). Sur l'activité de Thedieck à Eupen-Malmédy, cfr. K. PAST, *Eupen-Malmédy in der belgischen Regierungs- und Parteipolitik 1914-1940*, in *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, 1964 (numéro spécial), chapitre VI : *Eupen-Malmédy im Schatten des Dritten Reiches* (1933-1940), p. 389 et suiv.

(291) Entre autres Frans Daels.

(292) Allusion à une photo qui aurait été mise en circulation. Dans sa réponse du 6 avril 1942 (que nous n'avons pu trouver), Reeder contestait l'existence de la photo en question. Heydrich croyait « de toute façon » devoir admettre « que l'affirmation formelle d'un officier de la *Wehrmacht* correspond à la vérité, d'autant plus que cet officier est évidemment disposé à tout moment à la confirmer » (« das die klare Aussage eines Offiziers der Wehrmacht der Wahrheit entspricht, zumal dieser Offizier selbstverständlich jederzeit bereit ist, zu seiner Erklärung zu stehen ») (Heydrich à Reeder, 23 mai 1942. Collection de documents de l'auteur, cfr. note 289).

Le 31 mars 1942, Reeder reçut Van de Wiele pour lui donner les instructions concernant « la répartition des tâches entre la *DeVlag* et les autres organisations flamandes » (293). Cette répartition étant à l'origine de la crise dans les rapports entre le VNV et l'administration d'occupation, nous résumons d'abord les instructions en question.

La *DeVlag* s'occupera de « l'organisation et de l'approfondissement des relations spirituelles et culturelles entre l'Allemagne et la Flandre ». En tant qu'organisation politico-culturelle à orientation idéologique, la *DeVlag* forme le chaînon médiateur entre les services allemands du NSDAP, et les « organisations professionnelles ou de parti » (« *fachlichen oder Parteiorganisation* ») établies en Flandre, aussi bien dans le domaine de l'activité culturelle, ethnique (*völkisch*) que sociale. (On constate immédiatement que les limites des activités de cette communauté de travail politico-culturelle sont élastiques.) Ainsi, la *DeVlag* coopérera--elle, par exemple, aux activités de l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels en vue du « soutien moral » aux familles des travailleurs flamands occupés en Allemagne. Une autre définition dangereusement extensible pour le VNV se trouve à la fin de cette « délimitation des tâches » rédigée dans un style alambiqué : la principale activité de la *DeVlag*, en tant que chaînon médiateur, ne se situe « pas dans chaque domaine d'activité pris séparément, mais sur le terrain de l'orientation idéologique et la direction des hommes suivant l'idéal du national-socialisme » (« *nicht auf den einzelnen Sachgebieten, sondern auf dem Gebiet der weltanschaulichen Ausrichtung und der Menschenführung im Sinne des Nationalsozialismus* »). A ce propos, la *DeVlag* ne s'adresse pas seulement à ses membres, mais « à toutes les couches du peuple flamand ».

L'espoir de Reeder et de Petri de voir « endiguer » le terrain d'action de la *DeVlag* ne se réalisa point. Non seulement le terrain conquis lui fut officiellement garanti, mais aussi l'interprétation des termes employés était à ce point extensible que De Clercq, fort contrarié, demanda à Reeder ce qu'il « reste encore » au VNV (294). L'activité politico-culturelle, ethnique, sociale et idéologique, la direction des hommes suivant l'idéal national-socialiste, autant de termes, en effet, qui permettraient l'accumulation des activités les plus diverses !

(293) Reeder à Van de Wiele, *Leiter der Deutsch-Flämischen Arbeitsgemeinschaft*, Deurne, 15 avril 1942. En annexe : *Abgrenzung der Aufgaben zwischen der DeVlag und den übrigen flämischen Organisationen* (Délimitation des tâches entre la *DeVlag* et les autres organisations flamandes) (CREHSGM, *DeVlag*, III, 32). La lettre de Reeder se réfère à l'entrevue du 31 mars 1942.

(294) De Clercq à Reeder, 12 mai 1942 (Collection de documents de l'auteur). Cfr. Elias à Reeder, 7 mai 1943 : « Une prétendue délimitation. Il semblait, en effet, que la *DeVlag* fut vraiment dotée d'une mission pratiquement illimitée, tandis que la coopération du VNV dans des missions pareilles était acceptée. » (Collection de documents de l'auteur.)

II. JUIN 1940-AVRIL 1942 : LE CONTEXTE POLICIER AU NIVEAU INFÉRIEUR

11. Un fait nouveau : la mutation du SS-Oberführer R. Jungclaus de La Haye à Bruxelles (1er avril 1942). La Dienststelle Jungclaus et son chef.

Retenons la date de l'entretien entre Reeder et Van de Wiele au sujet de la mission future de la *DeVlag* : le 31 mars 1942. Mais avant de poursuivre l'exposé des faits et d'examiner la réaction du VNV, il convient de porter notre attention sur un élément nouveau : l'entrée en fonction à Bruxelles, le 1er avril, du SS-Oberführer Richard Jungclaus. La coïncidence des dates est frappante. Fut-elle volontaire ? Nous l'ignorons.

Jungclaus était membre du parti depuis 1932 et avait reçu sa formation dans les rangs de l'*Allgemeine SS*. Avant sa mutation, il avait pendant deux ans environ, avec un bref passage au front de l'Est, rempli la fonction de conseiller (*Berater*) pour la SS néerlandaise à l'état-major du HSSPF des Pays-Bas, Rauter⁽²⁹⁵⁾. A Bruxelles, en tant que chef de la *Dienststelle* qui porterait son nom⁽²⁹⁶⁾, Jungclaus n'exerçait pas de fonction policière, mais une fonction politique. Jusqu'au 1er août 1944, jour où il fut nommé HSSPF, il ne représentait pas Himmler en sa qualité de *Chef der deutschen Polizei*, mais en celle de *Reichsführer-SS*, plus spécialement d'expert responsable du NSDAP pour tous les problèmes ethniques (*Sachbearbeiter der NSDAP für alle Volkstumsfragen*). Himmler assumait cette dernière fonction depuis février 1941⁽²⁹⁷⁾. A cet effet, il disposait initialement (novembre 1941) d'un *Büro für Volkstumsfragen der NSDAP* et, par la suite (mars 1942), d'un *Hauptamt* dans la direction du parti au niveau du *Reich*. Le plus curieux, c'est qu'en tant que plénipotentiaire du parti pour les problèmes ethniques, Himmler n'a pas fait usage du *Hauptamt* en question, mais d'un organisme de la SS, à savoir la *Germanische Leitstelle*, un service du *Hauptamt* de Berger (appelé aussi *Amt VI* et ultérieurement, en 1943, *Amtsgruppe D*). Cela signifie que pour la politique germanique SS dans les territoires occupés à l'ouest du *Reich*, de la Norvège et de la Finlande à la Belgique, la *Germanische Leitstelle* « ne serait pas uniquement l'organisme de coordination et l'organisme exécutif du complexe SS dans son ensemble, mais aussi

(295) in 't VELT, *op. cit.*, p. 173.

(296) Au mois de juillet 1944, Jungclaus emploie encore la dénomination abrégée *Dienststelle SS-Gruppenführer Jungclaus* (Jungclaus à Himmler, 29 juillet 1944. BAK NS 19/1541).

(297) On trouve la dénomination complète dans le rapport d'activité du 25 octobre 1944 : *Dienststelle Bevollmächtigter des Reichsführers-SS in Belgien und Nordfrankreich* (CREHSGM, BDC, Jungclaus).

(297) A son tour, cette fonction résultait de la fonction de *Reichskommissar für die Festigung deutschen Volkstums* attribuée par le Führer à Himmler dès le mois d'octobre 1939. Cf. note 3.

celui du parti et de ses formations » et, conformément à une disposition ultérieure sur laquelle nous reviendrons, de l'Etat allemand également ⁽²⁹⁸⁾.

Il était indispensable d'esquisser dans ses grandes lignes cet enchevêtrement - phénomène tout à fait courant dans le dédale institutionnel du Troisième Reich - pour mieux comprendre pourquoi, en sa qualité de mandataire de Himmler pour les questions ethniques (*Beauftragter des Reichsführers-SS für die Volkstumsfragen*) ⁽²⁹⁹⁾, Jungclaus s'est servi de la *Germanische Leitstelle, Aussenstelle Flandern* et pourquoi, en cette matière, il était le subordonné direct de Berger, chef du *SS-Hauptamt* et en même temps chef direct de la *Germanische Leitstelle*, c'est-à-dire de la centrale politique de la *Germanische Arbeit* ⁽³⁰⁰⁾. En sa qualité de chef de l'*Aussenstelle* établie à Bruxelles, Jungclaus était compétent pour le contrôle et la direction effective des organismes politiques et paramilitaires de la SS, notamment de la SS germanique en Flandre (Jungclaus était le chef du *SS-Abschnitt Flandern*), de la *DeVlag* et, à partir de 1943, de Rex. Relevaient aussi de sa compétence le recrutement des volontaires pour la *Waffen-SS* (en coopération avec l'*Ergänzungsstelle* régionale, ultérieurement l'*Erzatzkommando* régional), pour l'*Algemeene SS* en Flandre ainsi que leur formation idéologique ⁽³⁰¹⁾. S'il y a lieu d'appeler dans un territoire occupé le HSSPF un « Himmler régional », il est en même temps, pour ce qui concerne la politique germanique, en sa qualité de chef d'une *Aussenstelle der Germanischen Leitstelle*, un « Berger régional » ⁽³⁰²⁾.

Jungclaus n'ayant pas d'attributions policières, il n'existait pas de rapports officiels entre sa *Dienststelle* et celle de la Sipo-SD en Belgique et dans le Nord de la France. Avec le temps, il s'en établit une de fait ⁽³⁰³⁾. Jungclaus n'était aucunement subordonné au RSHA. Au mois de

(298) in 't VELD, *op. cit.*, p. 998.

(299) A l'enterrement de De Clercq, il y avait une couronne mortuaire de Himmler portant comme inscription : « Le Reichsführer-SS en tant que plénipotentiaire du Führer pour l'ethnie germanique » (« Der Reichsführer-SS als Beauftragter des Führers für das germanische Volkstum ») (*Volk en Staat*, 28 octobre 1942).

(300) Initialement, dans ses *Tätigkeitsberichte*, Reeder appelle Jungclaus simplement *Bevollmächtigter des Reichsführers-SS*, tout en reconnaissant cependant la compétence en matière de problèmes ethniques du nouveau dirigeant SS. (*Tätigkeitsbericht* n° 20 du 15 juin 1942, sur la période du 15 mars au 1^{er} juin 1942 et *Tätigkeitsbericht* n° 21 du 15 septembre 1942 sur la période du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 1942. T-501, 105, 813 et 1007). Dans le *Tätigkeitsbericht* n° 22 du 31 décembre 1942 sur la période du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre 1942, on trouve pour la première fois la dénomination de *Beauftragter des Reichsführers-SS für die Volkstumsfragen* (T-501, 105, 1206). Dans une lettre d'avril 1944 du chef de la Sipo-SD, Kaltenbrunner, à Suschaneck, qui était compétent pour le secteur HSSPF au RSHA, Jungclaus est désigné comme le *Bevollmächtigter des Reichsführers-SS für das germanische Volkstum in Flandern und Wallonien* (IEZW, Fa 156, 769).

(301) Sur les larges compétences de Jungclaus avant sa nomination à la fonction de HSSPF, cfr. Mém. de Reeder du 2 mai 1949, p. 20 (Proc. vF 352) et la lettre de Berger mentionnée dans la note suivante.

(302) Cfr. une énumération des compétences de Berger déléguées par celui-ci à Jungclaus, in Berger au chef du *Rasse- und Siedlungshauptamt-SS* Hofmann, 24 juillet 1942 (IEZM, NO 2906).

(303) PV Can. 6 mai 1949 (Proc. Can. 0133). Lorsqu'au mois de février 1944, Canaris revint à Bruxelles pour la seconde fois, il avait reçu l'ordre du chef du RSHA, Kaltenbrunner, d'informer Jungclaus de toutes les questions importantes. Cfr. aussi PV Can. 28 mai 1946

mai 1944 seulement, dans le cadre de la répression antiterroriste (*Gegen-terror*), il se verra attribuer directement par Himmler une compétence policière effective. Nous y reviendrons⁽³⁰⁴⁾. En sa qualité d'officier de la SS (*Brigadeführer* depuis le 20 avril 1942, *Gruppenführer* depuis le 11 septembre 1943), Jungclaus n'avait pas non plus d'attributions militaires : il ne pouvait donner d'ordres aux unités de la *Waffen-SS* en Belgique occupée. Sa compétence militaire date du 14 août 1944 seulement, lorsqu'il cumula, en union personnelle, la fonction de *Wehrmachtbefehlshaber* en Belgique et dans le Nord de la France avec celle de HSSPF, fonction à laquelle il venait d'être désigné quinze jours plus tôt. Il ne fut pas promu toutefois au grade de général de la *Waffen-SS*.

Ces restrictions de compétence sur le plan policier et militaire n'empêcheront pas, cependant, que dans le courant de l'automne 1942, la *Dienststelle Jungclaus* se développe rapidement jusqu'à devenir un « bastion » face à l'administration d'occupation, un « gouvernement parallèle illégal », mis en place par Himmler et Berger et dont Reeder fut bien obligé de tenir compte, ne fût-ce parce qu'il le contraignit à mener une lutte exténuante⁽³⁰⁵⁾. Mais bien qu'Himmler et Berger aient confié à Jungclaus des tâches concurrentes à celles de l'administration en place et dirigées contre celle-ci, la *Dienststelle* n'avait pas compétence légale pour intervenir dans les affaires publiques comme représentant officiel du pouvoir occupant et, par conséquent, de supplanter formellement la *Militärverwaltung* dans deux domaines vitaux tels que la politique ethnique et la police. Lorsque Jungclaus fut enfin nommé, la structure de son service était déjà au point⁽³⁰⁶⁾. L'occupant ayant dû quitter le pays un mois après la nomination de Jungclaus, l'historien ne pourra jamais juger de la valeur de l'institution ainsi mise en place.

La mutation de Jungclaus, le 1er avril 1942, de La Haye à Bruxelles, où il disposera de compétences nettement plus larges que son prédécesseur Kammerhofer, préfigurait pour Himmler la nomination prochaine d'un de ses « hommes d'avenir de la SS » (« *Zukunftsmänner der SS* »)⁽³⁰⁷⁾ à la fonction de HSSPF dans le ressort de von Falkenhausen. Déjà en juin et septembre 1942, il appelait spontanément Jungclaus « *HSSPF-Flandern* »

(Proc. Can. 0074) : « Je rencontrais Jungclaus tous les deux à trois jours, parfois même quotidiennement. C'était Jungclaus qui m'invitait. » Ces discussions de service doivent être considérées comme une préparation de Jungclaus à la fonction de HSSPF sous son aspect policier.

(304) Dans la troisième partie de la présente étude.

(305) Mém. Reeder du 2 mai 1949, pp. 34-36 (Proc. vF. 352).

(306) *Gesamtbericht des Wehrmachtbefehlshabers und Höheren SS- und Polizeiführers Belgien und Nordfrankreich*, 25 octobre 1944, p. 2. Organigramme des services de Jungclaus en tant que HSSPF dans les *Personalsakte* Jungclaus (CREHSGM, BDC, Jungclaus).

(307) Rauter s'exprimait ainsi en 1947 à propos de Jungclaus en 1940. (E. FRAENKEL-VERKAGE, éd. *Correspondentie van Mr. Rost van Tonningen*, I, 1921 - mei 1942. *RvOA, Bronnen-publicaties, Documenten* n° 1, La Haye, 1967, p. 91).

(308). Himmler ne pouvait prévoir alors que Reeder s'y opposerait avec succès jusqu'au mois de juillet 1944 et que la nomination de Jungclaus ne pourrait avoir lieu qu'après la disparition de la *Militärverwaltung* et son remplacement par une *Zivilverwaltung*.

Nous sommes peu informés sur la personnalité du nouveau chef de la SS à Bruxelles. Van der Elst l'appelle « un homme tout à fait insignifiant, avec peu de perspicacité » (309). Nous ignorons sur quels arguments il croit pouvoir fonder ce jugement. Van der Elst a-t-il lu un des rares rapports de Jungclaus à Himmler ou à Berger qui aient été conservés ? Peut-être l'ancien avocat d'Elias exprime-t-il l'opinion de son client. On aimerait savoir alors sur quoi celui-ci fondait son jugement. « Tout à fait insignifiant » à quel point de vue ? Sur le plan politique, doit vouloir dire Van der Elst. Que signifient ici les termes « perspicacité politique » ? Il serait tout aussi facile de reprocher aujourd'hui à Elias un manque de perspicacité politique puisque, sachant ce qu'il savait sur la faiblesse politique de la *Militärverwaltung*, unique autorité protectrice du VNV, et sur la puissance et la dynamique considérables de la SS, il n'a pas mis fin à temps à la collaboration politique. Nous ne formulons pas ici de reproches à l'encontre d'Elias (ce n'est pas là notre tâche), mais nous voulons relever la légèreté avec laquelle est émis un jugement vague et non fondé. La question de savoir si, dans l'exercice de sa fonction à Bruxelles, du 1er avril 1942 au 2 septembre 1944, Jungclaus fut le contraire de ce qu'affirme Van der Elst, doit demeurer sans réponse. Il ne subsiste presque pas de documents pour étudier la politique de Jungclaus, prescrite d'ailleurs par Berger et Himmler (310). D'après Karl Constantin Canaris, qui a assez bien connu Jungclaus lors de son second séjour en Belgique comme chef de la Sipo-SD à Bruxelles de février à septembre 1944, le représentant d'Himmler était un homme prudent qui s'informait sérieusement et qui était ouvert aux conseils. Toutefois, il ne disposait

(308) Cfr. Brandt (secrétaire de Himmler) « an den Höheren SS- und Polizeiführer Flandern, SS-Brigadeführer Jungclaus » (BAK, NS 19/231) et Himmler à Berger, 12 septembre 1942 : toute tracasserie aux parents de volontaires pour la *Waffen-SS* « doit être radicalement interdite par le HSSPF en Flandre, aux Pays-Bas et en Norvège » (« ist von Höheren SS- und Polizeiführern in Flandern, Niederlanden und Norwegen in der brutalsten Form abzustellen » (in 't VERT, op. cit., p. 818). D'après Reeder, ni le *SS-Hauptamt* ni l'intéressé lui-même n'auraient fait un secret de ce que Jungclaus était le futur HSSPF à Bruxelles (Mém. Reeder du 2 mai 1949, p. 40. Proc. vF. 352).

(309) F. VAN DER ELST, *Elias, chef du VNV*, in *Cahiers d'histoire de la seconde guerre mondiale*, 3, octobre 1974, p. 184.

(310) Jungclaus fut tué au mois d'avril 1945 (cfr. *infra*). Contrairement à ce qui existe pour l'étude de la politique de von Falkenhausen, Reeder et Canaris, qui ont fait l'objet de poursuites judiciaires en Belgique après la guerre, on ne dispose pas d'un dossier judiciaire concernant Jungclaus. Les archives de la *Dienststelle Jungclaus* ont été détruites ou se sont perdues. Wagner fait allusion en des termes vagues aux rapports de Jungclaus : « Ils ne sont conservés que partiellement ou doivent encore être ouverts à la recherche. » (W. WAGNER, *Belgien in der deutschen Politik während des Zweiten Weltkrieges*, Boppard, 1974, pp. 299-300.) Il ne semble pas les avoir utilisés pour son étude. Nous en avons retrouvés quelques-uns dans la correspondance échangée entre Himmler et Berger. Nous ignorons où pourraient être conservés les autres rapports qui doivent encore être « ouverts à la recherche ».

ni de l'expérience ni de la formation nécessaires à l'exercice de la fonction difficile qu'il devait assumer à Bruxelles ⁽³¹¹⁾. Tel était aussi le jugement de son ancien chef aux Pays-Bas, Rauter, qui conseillait à Himmler de ne pas nommer trop tôt Jungclaus à une fonction autonome (312). Plus important nous semble encore le témoignage de Reeder dans son mémoire de défense du 5 mai 1949. On ne peut certes soupçonner le *Militärverwaltungschef* de complaisance à l'égard de son adversaire SS du temps de l'occupation. Des années après les événements, il lui aurait été facile - par ailleurs pure supposition ! - pour essayer de se sauver, de diffamer Jungclaus mort en 1945. Or, qu'écrivit Reeder ? En dépit des tensions croissantes entre le *SS-Hauptamt* de Berger et la *Militärverwaltung* les relations avec la *Dienststelle Jungclaus* demeuraient « passables » parce que, sur place, « un contact personnel plus étroit était possible ». Avant tout, Jungclaus résidait dans le pays occupé. Il pouvait donc constater qu'il était important de « ne pas perturber inutilement » (un compliment prudemment formulé) la mission de guerre de l'administration d'occupation. Jungclaus voyait d'un œil objectif plus spécialement « la croissance apparente de l'organisation artificiellement gonflée qu'était la *DeVlag* et la fantaisie politique débridée de Léon Degrelle ». Il « se préoccupait particulièrement de l'optimisme tout à fait étranger aux réalités de la direction de la SS pour ce qui était prétendument le désir de la population flamande à faire partie du *Reich* ». Mais il ne pouvait agir ouvertement contre le *SS-Hauptamt*, parce que lui-même en dépendait ⁽³¹³⁾. Lorsqu'en automne 1942, un envoyé d'Himmler s'annonça à la *Dienststelle* à Bruxelles pour discuter avec Jungclaus de l'instauration du service militaire obligatoire (*Waffen-SS*) en Flandre, Jungclaus jugea la question si « inquiétante » qu'il invita Reeder en personne à l'entretien avec le représentant d'Himmler. Attitude plutôt téméraire de la part du subordonné du *Reichsführer-SS* et de Berger ! Il est évident que l'avis de Reeder fut totalement négatif. Il avertit immédiatement l'OKH et l'OKW. La tentative d'Himmler demeura sans suite ⁽³¹⁴⁾. Un an plus tard, en automne 1943, Jungclaus, d'accord avec le chef de la Sipo-SD à Bruxelles à l'époque, Ehlers, transmit confidentiellement à Reeder un extrait d'un rapport adressé à Himmler dans lequel était violemment critiquée du côté flamand (probablement de la *DeVlag*), la politique de la *Militärverwaltung* ⁽³¹⁵⁾. On a donc l'impression que les relations entre Reeder et Jungclaus étaient fondées sur une confiance

(311) Communication orale de C. Canaris et lettre du 27 mars 1976 de Canaris à l'auteur.

(312) Sixième interrogatoire de Rauter par N.W. Posthumus et L. De Jong, 27 février 1947 (RvOA).

(313) Mém. Reeder du 2 mai 1949, p. 34 (Proc. vF 352).

(314) Mém. Reeder du 2 mai 1949, pp. 25-26. L'initiative de Himmler de la fin de septembre et d'octobre 1942 est confirmée par les documents relatifs à l'établissement d'une *Zivilverwaltung* en Belgique et dans le Nord de la France. Cette question sera approfondie dans le tome II de *Hitler en het politieke lot van België* (en préparation).

(315) Mém. Reeder du 2 mai 1949, p. 29.

réciproque, qui caractérise également les rapports entre le *Militärverwaltungschef* et les deux chefs de la Sipo-SD à Bruxelles, Canaris et Ehlers (316). A la fin du mois de juillet 1944, soit après plus de deux ans d'expérience, Jungclaus se plaignait : « Il n'est pas de mission plus difficile que de diriger les Flamands. Ils incarnent les plus mauvaises vertus des Germains. » (317)

Nous avons jugé nécessaire de mentionner ces quelques faits, non pour prendre la défense de Jungclaus (ce qui n'est pas non plus notre tâche), mais parce qu'ils nous montrent autre chose que le manque de perspicacité politique reproché par Van der Elst. Il semble qu'il n'était pas totalement dépourvu, à moins qu'on admette qu'aveugle en tout, il ait vu juste par hasard.

Dans ses contacts personnels, Jungclaus, bel homme de surcroît, doit avoir donné l'impression d'un homme sérieux et réfléchi (318), aux dehors moins joviaux et accommodants que son prédécesseur Kammerhofer, mais moins prévenu contre le VNV (319). Selon le commandant de la *Propaganda Abteilung Belgien* de mars 1942 jusqu'à la fin de l'occupation, Gunzer, Jungclaus, « qu'il connaissait bien », aurait même été « bien disposé à l'égard du VNV » (320). Le jugement sur son caractère et sur sa culture générale, émis par ses supérieurs de la *SS-Junkerschule* à Brunswick après une formation spéciale de trois mois, était unanimement favorable (321). (Le niveau des appréciateurs et leurs critères nous sont inconnus.) Ses capa-

(316) Cfr. la première partie de cette étude in *Cahiers*, 3, 1974, pp. 169-170.

(317) Jungclaus à Himmler, 29 juillet 1944 (BAK, NS 19/1541). Jungclaus émit cette réflexion après avoir esquissé l'attitude négative que les membres de la SS flamande adoptaient à l'égard de la *Dienststelle* dans l'affaire Degrelle : « C'est précisément chez les jeunes chefs que se manifestent les caractéristiques typiquement flamandes du mécontentement et de la critique. Ils essaient d'opposer les uns aux autres ou de s'exciter les uns contre les autres ou contre ma *Dienststelle*. Ces complexes de minorité, résultat d'une oppression de plusieurs siècles, se sont plus particulièrement manifestés à l'occasion de la remise de la *Ritterkreuz* au *SS-Sturmbannführer* Degrelle et de la parade de la *SS-Sturmbrigade Wallonie*. » (« Die typisch flämischen Eigenschaften des Unzufriedenseins und des Kritisiereins zeigen sich gerade bei den jungen Führern. Sie versuchen, einen gegen den anderen auszuspielen und gegeneinander oder gegen meine *Dienststelle* zu hetzen. Die in der jahrhundertlangen Unterdrückung entstandenen Minderwertigkeitskomplexe, kamen anlässlich der Verleihung des *Ritterkreuzes* au *SS-Sturmbannführer* Degrelle et de la parade de la *SS-Sturmbrigade Wallonie*. » (« Die besonders stark zum Ausdruck. » (C'était au début du mois d'avril 1944.)

(318) Pour Canaris, Jungclaus est « très simple, honnête et loyal... ses subordonnés le respectent comme un chef humain ». (Lettre du 27 mars 1976 de C. Canaris à l'auteur.)

(319) Dans un entretien avec l'auteur (14 mai 1975), E. Delvo déclara que Jungclaus avait une stature « imposante ». « Ce grand homme était une personnalité sérieuse. » D'un long entretien qu'il eut avec lui, Delvo déduisait que Jungclaus était « moins aimable du dehors » que son prédécesseur, mais qu'il était « nettement plus favorable au VNV ». « Cela me fut confirmé aussi dans une conversation que j'eus avec Elias. Celui-ci disait : Oui, maintenant, ce n'est plus tellement les « manières gentilles », mais nous savons que c'est un homme sur lequel nous pourrions compter davantage. » Toujours selon Delvo, les dirigeants du VNV auraient songé à l'époque (début de 1942) que Jungclaus était venu à Bruxelles pour créer des situations claires qui ne porteraient pas préjudice au VNV, contrairement à ce qui avait été le cas sous Kammerhofer (CREHSGM, Entretien Delvo-De Jonghe).

(320) VAN DER ELST, *art. cité*, p. 191 et note 25.

(321) Cfr. *Personalsakte Jungclaus* : « Calme et équilibré. Très bonne formation générale. » (« *Ruhig und ausgeglichen, Verfügt über sehr gute Allgemeinbildung.* ») (CREHSGM, BDC, Jungclaus.)

cités militaires donnaient moins satisfaction, mais il faut en chercher la raison dans une période de formation trop courte à l'armée⁽³²²⁾. Cela explique qu'en tant que *Wehrmachtbefehlshaber*, au mois d'août 1944, son échec fut total. Reste à savoir, par ailleurs, si un commandant mieux formé militairement aurait réussi à ralentir l'avance des alliés. A la suite de son échec militaire en Belgique, Jungclaus fut démis de sa fonction de *Wehrmachtbefehlshaber* dès le 16 septembre 1944⁽³²³⁾. Déçu, Himmler le dégrada de *Gruppenführer* en *Hauptsturmführer*. Jungclaus tomba, le 14 avril 1945, près de Savidovice en Yougoslavie⁽³²⁴⁾. Selon Canaris qui, pas plus que Reeder n'a d'intérêt à altérer la vérité à ce sujet, Himmler aurait soupçonné Jungclaus d'avoir été « trop mou » dans la répression de la résistance⁽³²⁵⁾.

12. Février 1942 : Himmler à deux doigts de la réussite.

Nous ne savons pour ainsi dire rien sur les préliminaires de la décision d'Himmler de nommer Jungclaus à Bruxelles. L'historien en est réduit à des suppositions, qu'il ne peut fonder que partiellement.

La première question qui se pose est la suivante. Vers la mi-septembre 1941, Berger avait proposé à Himmler de rappeler Kammerhofer de Bruxelles et de l'envoyer au front de l'Est, puisqu'il n'avait pas réussi sa mission. Pourquoi Himmler laissa-t-il Kammerhofer en fonction à Bruxelles jusqu'à la fin du mois de mars 1942 ? La deuxième question, plus importante encore, se rapporte au contexte policier dans lequel se situe la décision d'Himmler. Il n'y a pas de doute possible pour ce qui est de la

(322) Cfr. *Personalsakte Jungclaus* : « Ne dispose pas d'une expérience suffisante sur le plan militaire ... son passage à la troupe ayant été de trop courte durée. » (« *Auf militärischen Gebiet durch zu kurze Truppenzeit ungewandt... Hat zuwenig Truppenerfahrung.* ») (CREHSGM, BDC, Jungclaus.)

(323) *Personalsakte Jungclaus* (CREHSGM, BDC, Jungclaus).

(324) Déclaration de Neumann, Eggert, chef du 13e *SS-Gebirgsjägerregiment*, et de Hempel, Alfred, à l'époque chauffeur de Jungclaus, Darmstadt, 13 janvier 1947 (JMB, Dossier Jungclaus).

(325) PV Can. 28 février 1948 (Proc. Can. 0288). C. Canaris dit de lui qu'il n'était « pas un homme violent » (Lettre du 27 mars 1976 à l'auteur). Faute de sources (notamment les dossiers judiciaires de ceux qui ont été actifs dans le contre-terrorisme de la fin du mois de mai jusqu'au début du mois de septembre 1944), il est difficile de formuler un jugement fondé sur la politique policière menée par Jungclaus pendant la période en question. Nous reviendrons sur cette question dans la troisième partie de notre étude. Entre-temps, il convient de noter ce qui suit. Dans les six semaines entre l'installation de Grohé en tant que *Reichskommissar* (19 juillet) avec Jungclaus comme autorité compétente pour la sécurité publique, et le départ des Allemands de Bruxelles (2 septembre 1944), 65 otages ont été exécutés en Belgique. W. Wagner commet une grosse erreur en affirmant que « pendant les quelques semaines du régime de la *Zivilverwaltung*, ont été exécutés plus d'otages qu'en quatre ans de *Militärverwaltung* » (W. WAGNER, *op. cit.*, p. 292). Sous von Falkenhausen, il a été fusillé 240 otages (il se peut aussi qu'il y en ait eu 254) entre le 27 novembre 1942 et le 10 juillet 1944. Cette forme de répression a atteint son point culminant entre le 12 décembre 1942 et le 13 janvier 1943, lorsque 60 victimes sont tombées devant le peloton d'exécution (à comparer avec les 65 sous Grohé et Jungclaus). Nous faisons abstraction ici des chiffres pour ce qui concerne 1941/1942 dans le Nord de la France. Ils sont particulièrement lourds pour von Falkenhausen. Cfr. *infra*, p. 107.

motivation politique. Celle-ci ressort du choix du successeur de Kammerhofer ainsi que de la nature de sa mission à Bruxelles. Mais qu'en est-il de la motivation policière ? Le problème de la sécurité publique dans le ressort de von Falkenhausen a-t-il pesé dans la balance lorsqu'Himmler décida de muter Jungclaus de La Haye à Bruxelles ? Nous pouvons le supposer, mais nous ne le savons pas avec certitude.

Voici ce qui est à peu près sûr. Au début de 1942, pendant les semaines précédant la nomination de Jungclaus à Bruxelles, Himmler et Heydrich ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour persuader Hitler - car la décision incombait au *Führer* - de nommer un HSSPF dans le ressort de von Falkenhausen ⁽³²⁶⁾. Il s'en est fallu de peu qu'ils obtiennent satisfaction. Pour le comprendre, il convient de tenir compte de quelques événements qui se sont déroulés en France et de ce qui les avait précédés.

Le 9 mars 1942, après des négociations qui avaient pris plusieurs mois entre des représentants récalcitrants de l'OKH et de l'OKW d'une part, et Himmler et Heydrich d'autre part, Hitler prit la décision importante qu'entrerait en fonction à Paris un HSSPF compétent pour la France occupée, à l'exception, bien entendu, des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais qui relevaient de von Falkenhausen ⁽³²⁷⁾. Il y avait un rapport direct entre cette décision et les attentats individuels contre des militaires allemands. La fraction communiste de la résistance en France y avait recours depuis la fin du mois d'août 1941 dans le but de faire croître l'hostilité envers l'occupant dans l'opinion publique française, notamment

(326) Il s'agit là de la première tentative connue d'Himmler tendant à obtenir la nomination par Hitler d'un HSSPF à Bruxelles. Selon F. VAN DEN WIJNGAERT, *Het beleid van het Comité der Secretarissen-Generaal in België tijdens de bezetting 1940-1944*, Bruxelles, 1975, p. 145, Himmler aurait déjà insisté « depuis 1941 » (l'auteur veut dire après le 1^{er} avril, date de la nomination de Romsée à la fonction de secrétaire général de l'Intérieur) « sur la nomination d'un HSSPF en Belgique ». Selon l'auteur, ce fait aurait incité Romsée à procéder « avec toute la promptitude requise » (c'est-à-dire avant le 1^{er} novembre 1941) à la réorganisation de la gendarmerie belge. Rien ne prouve cependant qu'il y ait un rapport de cause à effet entre la politique menée par Romsée avant le mois de novembre 1941 et le « fait » cité par Van den Wijngaert. Celui-ci n'est pas prouvé. Tout au plus, Van den Wijngaert peut-il s'appuyer sur une déclaration faite par Romsée au cours de son procès, en 1948 (L. DE LENT-REKKEK, *Het proces Romsée*, Anvers, 1950, p. 70 et p. 81). Reste à savoir, par ailleurs, si l'administration d'occupation à Bruxelles et Romsée étaient au courant de la première tentative qu'aurait faite Himmler au plus haut niveau (pas avant le mois de novembre, toutefois). Au mois de janvier 1943 seulement, von Falkenhausen et Reeder apprirent officiellement, dans des circonstances à préciser, que la nomination d'un HSSPF à Bruxelles était envisagée sérieusement. Du point de vue théorique, il n'est pas inconcevable que la *Militärverwaltung* ait essayé d'exercer des pressions sur Romsée avant le mois de novembre 1941 et qu'à cet effet, elle ait invoqué la nomination imminente d'un HSSPF à Bruxelles. Mais il est concevable, et même très probable, que lors de son procès, Romsée s'est trompé et qu'il situe en 1941 la nomination d'un HSSPF envisagée effectivement au mois de janvier 1943 pour justifier sa réforme de la gendarmerie. Pour Reeder, qui est bien placé pour le savoir, la confrontation directe avec Himmler au sujet de la nomination d'un HSSPF ne commence qu'au cours de l'été de 1942, soit quelques mois après la mutation de Jungclaus de La Haye à Bruxelles.

(327) Texte du décret d'Hitler (*Erlaß OKW, WFSI./Qu. Verw.*, 384/42) in BAK, R 43 11/657a. Copie. Cfr. aussi IMT, XXXIV, p. 501 et suiv. et p. 196 de l'ouvrage de Jäckel cité dans la note suivante.

à la suite des exécutions d'otages auxquelles ces attentats conduisaient.⁽³²⁸⁾ Les mesures de représailles ordonnées par Hitler avaient abouti, le 15 février, à la démission du *Militärbefehlshaber* en France, Otto von Stülpnagel. Deux jours plus tard à peine, son successeur était nommé : son neveu Karl Heinrich von Stülpnagel. Se souvenant des expériences pénibles de son prédécesseur, que les mesures de représailles avaient entraîné sur le terrain de la politique⁽³²⁹⁾, le nouveau responsable souhaitait une délimitation claire de ses responsabilités par la séparation de ses compétences militaires des questions d'ordre politique. C'était exactement ce que désiraient de leur côté, Himmler et Heydrich : faire en sorte que la police et, grâce à la police politique, la politique, deviennent l'affaire de la SS⁽³³⁰⁾. Avant que le nouveau *Militärbefehlshaber*, nommé précipitamment, ait pu entrer en fonction, et contre l'avis formel de l'OKW et de l'OKH⁽³³¹⁾, Hitler prit, le 9 mars, la décision de nommer un HSSPF pour la France occupée. Il s'agit là, sans exagérer, du « changement le plus radical du point de vue de l'organisation dans le régime d'occupation allemand » en France⁽³³²⁾. En tant que représentant direct d'Himmler dans toutes ses fonctions (« une sorte d'Himmler compétent pour la France » - « *eine Art für Frankreich zuständiger Himmler* »)⁽³³³⁾, le HSSPF était dorénavant responsable du contrôle et de la direction de la police tant allemande que française, des mesures de représailles en vue de la répression de la résistance et de la politique ethnique. Ces secteurs politiques et politico-policiers importants étaient donc perdus pour l'administration en place : la justice (*Justiz*), la police (*Polizei*) et l'ethnie (*Volk*) étaient soustraites à la *Militärverwaltung* et placées sous

(328) Sur la recrudescence de la violence et de la répression en France au cours de l'été et de l'automne 1941, cf. E. JAECKEL, *Frankreich in Hitlers Europa. Die deutsche Frankreichpolitik im Zweiten Weltkrieg*, Stuttgart, 1966, pp. 184 et suiv., et H. UMRKREY, *Der Militärbefehlshaber in Frankreich 1940-1944*, Boppard, 1968, pp. 124 et suiv. Pour ce qui concerne l'efficacité politique de la tactique des attentats individuels contre des militaires allemands et les lourdes conséquences qu'ils entraînent, à savoir l'exécution collective d'otages innocents, cette question a donné lieu à un grand débat dans les rangs et dans l'historiographie de la résistance française. Cf. e.a. H. NOGUERES, *Histoire de la Résistance en France de 1940 à 1945*, II, Paris, 19... pp. 73 et suiv., et II, Paris, 19... pp. 80 et suiv. Pour le point de vue communiste, cf. A. OUZOULIAS, *Les fils de la nuit*, Paris, 1975, plus spécialement les pp. 193-199 : *Le grand débat*.

(329) Otto von Stülpnagel n'était pas opposé par principe à l'exécution d'otages, mais il ne voulait pas qu'Hitler le lui dictât. Au nom d'Hitler, Keitel lui demanda avec insistance de ne pas s'occuper de politique et de « n'être qu'un soldat » (« *nur Soldat zu sein* ») JAECKEL, *op. cit.*, p. 194). Cf. aussi l'affidavit Keitel-Jodl du 9/10 mars 1946, dont il est question dans la note 331, et selon lequel Hitler avait déclaré : « Hitler mène sa politique de collaboration par l'intermédiaire de l'ambassade, mais pas avec la faiblesse de l'administration d'occupation. » (« *Die Kollaborationspolitik mache er [der Führer] mit der Botschaft, aber nicht mit der Duldsamkeit der Besatzungsmacht.* ») (IMT, XI, p. 389.)

(330) JAECKEL, *op. cit.*, pp. 195-196.

(331) Sur l'opposition de l'OKW et de l'OKH, cf. l'affidavit Keitel-Jodl du 9/10 mars 1946 à Nuremberg et l'affidavit Keitel du 29 mars 1946 in IMT, XL, pp. 379 et suiv.

(332) JAECKEL, *op. cit.*, p. 195. De Bouard considère à juste titre l'entrée en fonction du HSSPF à Paris (début du mois de mai 1942) comme « une date cardinale dans l'histoire de la répression allemande en France » (DE BOUARD, *La répression allemande en France de 1940 à 1944 in Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, avril 1946, p. 64).

(333) JAECKEL, *op. cit.*, p. 196.

la direction de la SS. La *Geheime Feldpolizei* (GFP) fut pour ainsi dire dissoute et ses hommes furent transférés à la Sipo-SD, qui devint ainsi un appareil gigantesque. La *Militärverwaltung* ne disposait plus, en tant qu'organe exécutif, que d'une *Feldgendarmerie* numériquement faible et aux attributions limitées (334). Pour la fonction de HSSPF, le choix d'Hitler, sur proposition d'Himmler, s'arrêta sur le *SS-Brigadeführer* Oberg, précédemment SSPF à Radom. Au début du mois de mai, Heydrich se rendit personnellement à Paris pour y installer le représentant d'Himmler (335). (On se souvient du voyage de Heydrich à Bruxelles, à la fin du mois de juillet 1940, pour y installer le premier chef de la *Sipo-SD-Dienststelle*) (336). Dans la lutte pour le pouvoir en France occupée pendant l'été 1940, la SS avait perdu la première manche (337). Au mois de mars 1942, elle remporta la seconde, qui fut aussi la manche décisive. La *Militärverwaltung* put se maintenir, mais elle était réduite de moitié, n'étant plus, du point de vue politico-policier, qu'une « boîte vide ».

Comme il ressort des seuls préliminaires connus de la décision prise par Hitler le 9 mars (338), il aurait pu en être de même dans le ressort de von Falkenhausen.

Déjà au cours de l'hiver 1941-1942, encore avant qu'Hitler ne démit de ses fonctions von Brauchitsch (à la fin du mois de décembre) pour prendre lui-même en main le commandement militaire suprême de l'armée de terre, Himmler avait commencé ses démarches afin de persuader le *Führer* de nommer à Paris et à Bruxelles un HSSPF. Il ne s'adressa pas directement au *Führer* même, mais à deux hommes éminents dont il savait qu'ils avaient voix au chapitre, à savoir le chef de l'OKW, Keitel, et le général quartier-maître de l'OKH, Wagner, ce dernier compétent pour l'administration d'occupation dans les territoires se trouvant sous régime d'une *Militärverwaltung*. Leur réaction à tous deux fut négative. Lorsqu'Hitler s'arrogea la succession de von Brauchitsch, de sorte que la *Militärverwaltung* perdit son fondateur et protecteur, Himmler parla directement au *Führer* de l'affaire. En sa qualité d'*Oberbefehlshaber des Heeres*, Hitler chargea Wagner de préparer un projet de décret en vue de la nomination d'un HSSPF « d'abord en France » (« *zunächst in Frankreich* »). Pour le *Reichsführer-SS*, l'affaire risquait donc de mal tourner. La demande d'Otto von Stülpnagel d'être démis de ses fonctions de *Militärbefehlshaber* à Paris, quelques semaines plus tard (le 15 février 1942), offrit à Himmler l'occa-

(334) UMBRETT, *op. cit.*, p. 112.

(335) JARCKEL, *op. cit.*, p. 197.

(336) Cfr. la première partie de cette étude in *Cahiers*, 3, octobre 1974, pp. 120-121.

(337) Cfr. la première partie de cette étude in *Cahiers*, 3, octobre 1974, pp. 137-138.

(338) L'historique que nous donnons du décret du 9 mars 1942 d'Himmler, pour ce qui concerne la Belgique et le Nord de la France, se fonde sur les deux *affidavits* de Keitel et de Jodl à Nuremberg, mentionnés dans la note 331, et sur un télex du 16 février 1942 de Streckenbach à Wolff (HZM, MA 342, 8339-8345). Streckenbach était l'*Amtschef* de l'*Amt I* (personnel) du RSHA ; en sa qualité de chef du *SS-Hauptamt Persönlicher Stab des Reichsführers-SS*, Wolff était le collaborateur immédiat d'Himmler.

sion inattendue mais heureuse de remettre la question sur le tapis et d'essayer à nouveau d'obtenir également la nomination d'un HSSPF pour la Belgique et le Nord de la France. Des pourparlers entre Jodl, au nom de l'OKW, et Heydrich, au nom d'Himmler, aboutirent bientôt à l'élaboration d'un projet de décret qui, une fois de plus, prévoyait la nomination d'un HSSPF à Paris uniquement. *In extremis*, Himmler s'efforça d'obtenir de Jodl qu'il fût complété d'un article sur la nomination d'un HSSPF à Bruxelles. « La motivation est claire », affirmait son porte-parole. L'absence de HSSPF en Belgique reviendrait à ce que celle-ci forme en quelque sorte un hiatus entre les Pays-Bas, où un HSSPF est en fonction depuis mai 1940, et la France occupée, où il en sera nommé incessamment. « En fait, cette revendication ne doit pas soulever d'objections de principe » (« *Grundsätzliche Bedenken gegen diese Forderung können eigentlich gar nicht geltend gemacht werden* »), conclut-il avec optimisme (339).

L'affaire se termina pourtant autrement qu'Himmler et Heydrich l'avaient espéré. Le 9 mars 1942, Hitler signa le projet de décret inchangé. La nomination d'un HSSPF à Bruxelles doit donc s'être heurtée à des objections. La question reste posée de savoir quelles influences ont joué pour soustraire totalement à l'emprise de la SS la police et la politique ethnique en Belgique et dans le Nord de la France. Il semble exclu que von Falkenhausen et Reeder soient intervenus directement ou indirectement dans cette affaire. Le *Militärverwaltungschef* en aurait sûrement fait état dans le récit circonstancié qu'il fit, après la guerre, de sa lutte contre Himmler au sujet de la nomination d'un HSSPF à Bruxelles (340). Hitler a-t-il, aux mois de février et de mars 1942, différé la nomination d'un HSSPF à côté de von Falkenhausen (et contre celui-ci) parce que la discussion au niveau supérieur sur l'établissement d'une *Zivilverwaltung* en Belgique et dans le Nord de la France avait abouti à une impasse du fait qu'il ne trouvait pas de candidat susceptible d'assumer la fonction de *Reichskommissar* (341) ? (La disparition de la *Militärverwaltung* et son remplacement par une *Zivilverwaltung* aurait mené automatiquement à la nomination d'un HSSPF à Bruxelles.) On ne peut que se poser la question. A Nuremberg, Keitel déclarerait, en 1946, qu'Himmler avait renoncé à la nomination d'un HSSPF à Bruxelles parce qu'il espérait pouvoir exercer une influence sur Reeder, « qui était membre de l'*Allgemeine-SS* » (342).

(339) Streckenbach dans son télex à Wolff. Il demande de prendre contact avec Jodl au plus tôt (cfr. note précédente).

(340) D'après Reeder, dans le récit en question, la confrontation directe avec Himmler pour la nomination d'un HSSPF à Bruxelles ne commence qu'au cours de l'été 1942.

(341) Nous approfondirons cette discussion dans le tome II, chapitre 2, de notre étude *Hitler en bel politieke lot van België* (en préparation).

(342) « Pour ce qui est de la Belgique, Himmler a renoncé parce que, le *Militärverwaltungschef* Reeder étant membre de l'*Allgemeine SS*, il pourrait acquérir de l'ascendant sur lui. » (« *Für Belgien hat Himmler deshalb verzichtet, weil der Militärverwaltungschef Reeder der Allgemeinen SS angehörte, er glaube wohl, auf diesen auch so Einfluss gewinnen zu können.* ») (Affidavit Keitel du 23 mars 1946. IMT, XL, p. 379.)

Reeder était en effet *SS-Ehrenführer* et en cet hiver 1941-1942, ses relations avec Himmler n'étaient pas encore tendues au point où elles le seraient un an plus tard. Mais le témoignage de Keitel ne donne pas satisfaction, car il demeure que jusqu'au dernier moment, Himmler a essayé d'obtenir la nomination de son HSSPF à Bruxelles. Sans doute serait-il plus exact de dire, du moins peut-on le supposer, qu'après son échec, Himmler s'est consolé en pensant : cela ira tout aussi bien avec Reeder. (Mais sur ce point, il s'est largement trompé.)

Peut-être cet échec s'explique-t-il tout simplement par le fait que Jodl et Keitel ont invoqué un argument de procédure pour ne plus devoir engager de nouvelles discussions : le projet de décret est rédigé, il n'attend plus que la signature du *Führer*, le dossier reste clos⁽³⁴³⁾. Cette hypothèse semble acceptable si l'on songe que l'OKW n'était absolument pas favorable à une extension du pouvoir d'Himmler dans les territoires occupés par la voie de la nomination de *HSSPF*.

13. Le contexte de la nomination de Jungclaus à Bruxelles : la situation policière en Belgique et dans le Nord de la France.

Dans ce qui précède, on trouvera peut-être une raison plausible qui explique la date de la mutation de Jungclaus à Bruxelles. Nous savons que dès la mi-septembre, Berger voulait que Kammerhofer quitte Bruxelles⁽³⁴⁴⁾. Quant au départ de Jungclaus de La Haye, on peut admettre qu'ayant attendu le résultat des pourparlers avec l'OKW au sujet de la nomination d'un HSSPF à Paris et à Bruxelles, Himmler ne se soit décidé qu'au mois de mars 1942. Après le décret décevant du 9 mars, attendre davantage n'avait plus de sens et Jungclaus put partir pour Bruxelles comme plénipotentiaire du *Reichsführer-SS* pour les question ethniques et seulement *futur* HSSPF.

Le bref historique de la nomination Jungclaus à cette fonction limitée ne permet pas de répondre à la question de savoir si la tentative d'Himmler en vue de la nomination *in extremis* d'un HSSPF à Bruxelles revêtait aussi une signification policière. Autrement dit, le chef de la police allemande jugeait-il la situation dans le ressort de von Falkenhausen à ce point alarmante qu'il ait cru pouvoir en tirer argument pour persuader Hitler, par l'intermédiaire de Jodl et de Keitel, qu'il fallait un HSSPF à Bruxelles pour éviter la catastrophe.

(343) Lorsque Streckenbach fit savoir par téléphone à Jodl dans quel sens Himmler et Heydrich souhaitaient voir modifié le projet de décret, il reçut une réponse négative : « Jodl ne se montrait pas disposé à rouvrir les négociations et invoquait que le projet, qui avait fait l'objet d'une discussion approfondie, se trouvait déjà chez le *Feldmarschall* Keitel... » (« Jodl zeigte auch keine Neigung, die Vorverhandlungen erneut zu eröffnen und berief sich darauf, dass der durchgesprochene Entwurf ja bereits beim *Feldmarschall* Keitel läge... » (Streckenbach à Wolff, 16 février 1942. IFZM, MA 342, 3941.)

(344) Cfr. *supra*, p. 53.

Rien ne permet de conclure qu'il ait invoqué cet argument. Ajoutons tout de suite, cependant, que pour la période qui nous intéresse, les sources sont malheureusement très fragmentaires. Il serait capital d'avoir connaissance des rapports envoyés par la Sipo-SD de Bruxelles au RSHA à Berlin au sujet de la situation en Belgique et dans le Nord de la France au cours de l'hiver 1941-1942, ainsi que de savoir comment Himmler et Heydrich la voyaient eux-mêmes. L'espoir est minime que l'historien puisse jamais répondre à ces questions⁽³⁴⁵⁾. Au demeurant, il est significatif que pour justifier son ultime tentative du 16 février 1942, Himmler invoque uniquement la nécessité de réorganiser la police suivant un modèle uniforme : depuis mai 1940, il y avait un HSSPF aux Pays-Bas, bientôt il y en aura un à Paris, pourquoi pas un à Bruxelles ? Pas la moindre allusion au fait que les activités de la résistance menacent l'ordre public. Serait-il téméraire d'en déduire qu'à ses yeux, cette menace était encore inexistante dans le ressort de von Falkenhausen et que ce sont surtout des considérations politiques qui l'ont fait insister ? Si l'historien disposait de source plus abondantes à ce sujet, il ne devrait pas se poser la question.

Que l'absence des rapports de la Sipo-SD ne serve cependant pas de prétexte pour esquiver le contexte policier de la nomination de Jungclaus à Bruxelles. La réponse à deux questions fondamentales nous y aidera : 1) quelle était, sur le plan de l'ordre public et de la sécurité, la situation en Belgique et dans le Nord de la France avant le 1er avril 1942, date de l'entrée en fonction de Jungclaus à Bruxelles ? 2) quelle était, à ce moment-là, la réputation du *Militärbefehlshaber* von Falkenhausen auprès des hautes autorités militaires et politiques comme gardien du calme et de l'ordre (*Ruhe und Ordnung*) dans son ressort ?

Pour trouver une réponse à la première question, on dispose des rapports d'activité (*Tätigkeitsberichte*) remarquablement réalistes de Reeder à l'état-major de l'armée de terre.

A la veille de la mutation de Jungclaus de La Haye à Bruxelles, la situation en Belgique et dans le Nord de la France était le résultat d'une évolution dont l'analyse détaillée ne nous paraît pas utile dans le cadre du présent article. Bornons-nous à observer, pour commencer, que l'agression allemande contre l'Union soviétique constitue une première césure dans cette évolution. (Une deuxième se dessine au printemps et au cours de l'été 1942, lorsque les attentats contre les collaborateurs politiques, d'abord contre les rexistes, plus tard aussi contre des collaborateurs flamands, se multiplièrent au point qu'au mois de novembre, l'administration d'occupation eut recours pour la première fois à des représailles en faisant fusiller des otages. Nous y reviendrons plus loin.) Avant le 22 juin 1941, les activités de la résistance ne paraissent pas avoir causé de sérieuses dif-

(345) Les archives de la Sipo-SD, *Dienststelle Brüssel*, semblent complètement perdues à la suite des circonstances de guerre. Dans le fonds RSHA à Coblenz, on ne trouve que quatre documents relatifs à la Belgique.

ficultés à l'occupant. Dans ses rapports officiels, Reeder décrit la détérioration progressive (« *Versteifung* ») de l'opinion publique. Il constate « l'attitude froide et réservée » de la population, qui n'implique pourtant pas encore « l'hostilité ouverte »⁽³⁴⁶⁾. Seuls l'approvisionnement défectueux et les troubles qui pourraient en résulter lui causent des soucis. (Reeder pense naturellement aux moins fortunés.) Il n'exclut pas le risque d'une révolte de la faim⁽³⁴⁷⁾. Au début du mois d'avril, il note que la résistance passive s'est accrue. Il n'y a certes pas encore d'indices qui peuvent faire craindre « une explosion ouverte et active ». Mais il répète aussitôt son avertissement : si l'on ne parvient pas à garantir un minimum de vivres, la menace de troubles ne pourra être conjurée⁽³⁴⁸⁾. Cela ne signifie pas qu'aucun acte de sabotage n'ait été commis dans le ressort de von Falkenhausen avant le 22 juin 1941. La répression menée par l'occupant prouve le contraire. Mais rien ne fait apparaître qu'ils aient mis à ce moment la sécurité en danger⁽³⁴⁹⁾. Von Falkenhausen combattit le sabotage en imposant à la population locale des tâches de surveillance, en procédant à l'évacuation des territoires situés dans la zone de combat et surtout en réinternant des prisonniers de guerre belges (dans le Nord de la France, en internant une partie de la population valide), mesures qu'il jugeait plus efficaces que les amendes et l'arrestation de notables comme otages⁽³⁵⁰⁾. Par ailleurs, il n'aimait pas gouverner par la violence⁽³⁵¹⁾. Lorsque Goebbels eut connaissance de ces sanctions, il exprima son estime pour « l'instinct particulièrement heureux » du chef qui les avait prises⁽³⁵²⁾.

C'est d'un tout autre œil que Reeder voit la situation pendant l'été de 1941. Dans son premier rapport d'activité à l'OKH, plus de deux mois après le début de la campagne à l'Est, il exprime une grande inquiétude qui ne porte plus exclusivement sur l'approvisionnement alimentaire⁽³⁵³⁾. La sympathie résignée et attentiste rencontrée en automne

(346) *Tätigkeitsbericht* n° 13 du 2 février 1941 (T-501, 103, 948-950). Dans son *Tätigkeitsbericht* n° 14 de mars 1941, Reeder met en garde de ne pas confondre « cette sage réserve » (« *die besonnene Zurückhaltung* ») avec « une disposition favorable » (« *mit einer guten Stimmung* ») (T-501, 104, 36).

(347) *Tätigkeitsbericht* n° 13 du 2 février 1941 (T-501, 103, 955).

(348) *Tätigkeitsbericht* n° 15 du 7 avril 1941 (T-501, 104, 471). Sur le lien étroit entre l'approvisionnement en denrées alimentaires et le calme dans la Belgique occupée, cf. aussi *Tätigkeitsbericht* n° 16 du 9 mai 1941 (T-501, 104, 342) et le *Jahresbericht* de Reeder (T-501, 104, 713-714).

(349) Sources pour l'étude des sabotages et de leur répression in T-501, bobines 93-96.

(350) MBBNE, KdoSt Ia, aux *Oberfeld- et Feldkommandanten*, 7 février 1941. Rapport général sur les sabotages effectués en Belgique et dans le Nord de la France de juin 1940 à janvier 1941 (T-501, 94, 882-886).

(351) Von Falkenhausen dans un rapport à l'OKH du 25 octobre 1940 sur le traitement de la population civile dans le territoire occupé (T-501, 93, 679-684).

(352) BOELCKE, *Kriegspropaganda 1939-1941*, Stuttgart, 1966, p. 544, 9 octobre 1940. Au moment d'exprimer son appréciation, Goebbels ignorait encore que c'est von Falkenhausen qui avait pris les sanctions.

(353) *Tätigkeitsbericht* n° 17 du 22 septembre 1941 sur la période du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 1941 (T-501, 105, 42-43).

1940 dans le territoire occupé a évolué, en passant par l'antipathie plus ou moins vive, jusqu'au stade de la haine dissimulée et de l'hostilité intérieure⁽³⁵⁴⁾. Par suite de la structure sociale, la tension s'est renforcée plus vivement dans le Nord de la France qu'en Belgique⁽³⁵⁵⁾. La propagande ennemie met en avant nos difficultés en matière d'approvisionnement et dénonce notre politique d'exploitation économique pour faire croire à la population que là où paraît l'Allemand, il entraîne dans son sillage misère et amertume. Nos ennemis : nationalistes, communistes et anglophiles, profitent de la situation afin de « transformer adroitement en hostilité active l'atmosphère de haine jusqu'ici maîtrisée. Par la création de groupes terroristes, ils abusent de ce climat pour inciter au sabotage et au meurtre ». C'est la première fois, conclut ainsi Reeder le 22 septembre 1941, qu'on éprouve le sentiment de vivre dans un territoire occupé ennemi. Le résumé du rapport de Reeder serait incomplet si l'on omettait d'ajouter que, selon lui, les collaborateurs, considérés comme traîtres, sont en général beaucoup plus exposés à la haine, aux injures et aux menaces de la population que l'occupant⁽³⁵⁶⁾.

Quelle raison a incité Reeder à broser un tableau aussi sombre de la situation dans un rapport dont il savait qu'Himmler prendrait d'office connaissance ? La résistance n'avait pas manqué l'occasion d'attaquer plus dangereusement. Les premières mesures répressives de l'occupant avaient suivi.

Au début, c'est surtout dans les deux départements du Nord de la France que se manifesta le danger d'une insécurité irritante pour la troupe. Après la recrudescence alarmante, au mois de juillet, du sabotage des câbles⁽³⁵⁷⁾, quatre militaires allemands furent assassinés entre le 24 et le 26 août⁽³⁵⁸⁾. Von Falkenhausen réagit promptement par un avis terrifiant (*Bekanntmachung*) daté du 26 : pour tout attentat contre les membres de la *Wehrmacht*, non élucidé dans l'immédiat, on procédera, par mesure de représailles, à l'exécution d'un nombre d'otages proportionnel à la

(354) Cfr. P. STRUYE, *L'évolution du sentiment public en Belgique sous l'occupation allemande*, Bruxelles, 1945, pp. 39-40 : « Au fond des cœurs il n'est pas douteux qu'il existe et croît un sentiment de haine... dissimulée sous le masque de l'indifférence. »

(355) Reeder parlait de « la structure et de la qualité des travailleurs » (« *Arbeiterstruktur und -qualität* ») dans le Nord de la France, qui étaient différentes en Belgique. Il reste à savoir si son appréciation de la « qualité » des travailleurs avait un rapport avec leurs conceptions de gauche.

(356) *Tätigkeitsbericht* n° 17 du 22 septembre 1941 sur la période du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 1941 (T-501, 105, 55). Cfr. STRUYE, *op. cit.*, p. 74 : « La colère populaire est beaucoup plus violente à leur égard qu'envers l'occupant. » Cfr. aussi note 397.

(357) Cfr. MBERN, *KdoSt Ia, aux Oberfeld et Feldkommandanten*, 24 juillet 1941 : le sabotage de câbles prend une grande extension (« *massiert* ») dans le Nord de la France. Une répression plus rapide et plus dure s'impose. En cas de récidive, les gardes responsables doivent être arrêtés sur-le-champ et enfermés « sous régime dur » dans un camp de concentration (T-501, 94, 1158-1159).

(358) Deux soldats de la *Luftwaffe* entre Marquette et Wambrechies dans la nuit du 24/25 août ; deux officiers à Lille dans la nuit du 25/26 août 1941 (T-501, 94, 1262 et T-501, 95, 2). Cfr. K. BETHLING, *Zeittafel und Materialien zur Frage des während des 2. Weltkrieges im Befehlsbereich Belgien-Nordfrankreich durchgeführten Exekutionen*, in *IFZM, Procs von Falkenhausen*, pp. 1459-1460. Désigné par la suite comme *Zeittafel*. Bethling fut le principal avocat allemand de von Falkenhausen.

gravité de l'acte. Pour un attentat entraînant la mort d'un militaire allemand cinq otages au moins payeront de leur vie. Tous les prisonniers politiques sont considérés comme otages ⁽³⁵⁹⁾. Provisoirement, la menace ne s'appliquait qu'aux deux départements du Nord de la France. Elle fut publiée à la une du *Brüsseler Zeitung* avec un commentaire en forme d'avertissement : il faut espérer que la population belge restera à l'abri de pareilles mesures. Son comportement en décidera ⁽³⁶⁰⁾.

En édictant cette mesure dangereuse pour l'avenir, von Falkenhausen avançait formellement dans son action répressive Hitler et l'OKW. Il en fut ainsi d'ailleurs dans l'application. En effet, la menace du 26 août prit forme pour la première fois le 15 septembre 1941, c'est-à-dire un jour avant le fameux décret de l'OKW relatif à l'exécution d'otages, dont nous reparlerons plus loin ^(360a). Ce 15 septembre, cinq otages furent exécutés près de Lille à titre de représailles pour l'attaque de deux trains de permissionnaires allemands dans les nuits du 7 au 8 et du 11 au 12 septembre ⁽³⁶¹⁾. Il faut signaler qu'aucun militaire n'avait perdu la vie par ces sabotages. Les services allemands étaient convaincus a priori que les communistes en portaient la responsabilité. Dès lors, cinq communistes déjà internés avant les faits furent mis à mort comme otages ⁽³⁶²⁾. Les chiffres mis à part, ce raisonnement coïncide à peu près, avant la lettre, avec celui que l'on trouve dans le mémorable décret de l'OKW du 16 septembre 1941, dont l'application s'étendait dès le début à tous les territoires occupés : chaque fois que l'occupant se heurte à une résistance, il faut conclure à une origine communiste ; par représailles pour l'assassinat d'un soldat allemand, la peine capitale pour 50 à 100 otages communistes. Nous reviendrons sur l'application effective de ce décret dans le ressort de von Falkenhausen ⁽³⁶³⁾.

(359) « In Zukunft werden, falls die Verbrecher nicht sofort zu ermitteln sind, nach jedem tötlichen Anschlag gegen einem Angehörigen der Deutschen Wehrmacht eine der Schwere der Tat entsprechende Anzahl von Geiseln erschossen. Führt der Anschlag zum Tode des Angegriffenen, werden mindestens 5 Geiseln erschossen. Alle politischen Häftlinge gelten mit sofortiger Wirkung als Geiseln. » (T-501, 94, 1219. *Brüsseler Zeitung*, 26 août 1941. *Zeittafel*, p. 1460.)

(360) *Brüsseler Zeitung*, 26 août 1941.

(360a) Cfr. *infra*, p. 110 et suiv.

(361) *Zeittafel*, pp. 1460-1461. KTB *Kommandostab Ia*, 15 septembre 1941 (T-501, 93, 542). MBBNF, KdoSt/MVC, à l'OKH, Gen.Qu., et l'Ob.West, 16 septembre 1942 (Proc. vF., chemise n° 3). Interrogé par l'auditeur lors de l'instruction de son procès à Bruxelles sur les circonstances qui expliquent la promulgation de son avis du 28 août 1941, von Falkenhausen déclara : « C'est à la suite d'attentats contre la Wehrmacht que l'autorité supérieure, je suppose Keitel, me fit savoir par la voie hiérarchique, qu'il fallait exécuter des otages conformément à une prescription antérieure du Führer... » (PV. von Falkenhausen, 21 juin 1949. Proc. Can. 0919. Copie.) Un examen rapide des dates suffit pour conclure que von Falkenhausen se trompe ou qu'il travestit délibérément la vérité. Le premier ordre relatif à l'exécution d'otages reçu de Keitel par la voie hiérarchique date du 16 septembre 1941 seulement. Dans le meilleur des cas, le *Militärbefehlshaber* peut invoquer qu'il ignorait qu'un ordre de ce genre était en préparation. Selon Reeder, von Falkenhausen promulgua en effet sa *Bekanntmachung* du 26 août « en vue de prévenir les ordres draconiens de Keitel » (PV Reeder, 21 juin 1949. Proc. vF. 567).

(362) *Zeittafel*, pp. 1460-1461. Cfr. aussi KTB *Kommandostab Ia*, 15 septembre 1941 (T-501, 93, 542). En se référant aux faits qui avaient donné lieu aux exécutions du 15 septembre 1941, von Falkenhausen ne fait état nulle part de militaires allemands qui auraient été tués.

(363) Cfr. *infra*, p. 112.

Revenons-en à l'avis du 26 août 1941. Trois semaines plus tard environ, von Falkenhausen décida d'en étendre l'application à la Belgique.

A Tournai, le 17 septembre 1941, vers neuf heures du soir, trois inconnus abattirent à son domicile le chef rexiste local, l'avocat Gérard⁽³⁶⁴⁾. Une demi-heure plus tard, à Tournai également, deux fonctionnaires de la Sipo en civil, intervenant dans une agression armée contre un *V-Mann* belge, furent tués à leur tour. La veille, dans une lettre anonyme « d'un ton très courtois », von Falkenhausen avait été prévenu : à titre d'exemple, quelques-uns de ces « traîtres provocants en uniforme noir » seraient abattus, la police allemande ferait bien de se tenir à l'écart puisqu'on n'envisageait aucune action contre la *Wehrmacht*⁽³⁶⁵⁾. Les agresseurs (comme on le sut plus tard) auraient opéré depuis le Nord de la France⁽³⁶⁶⁾. Par un avis du 19, von Falkenhausen avertit la population que vingt-cinq citoyens de Tournai, arrêtés comme otages, seraient « tenus pour responsables » (« *in Anspruch genommen* ») si les auteurs de l'attentat n'étaient pas identifiés dans les dix jours⁽³⁶⁷⁾. A l'avenir, poursuit la *Bekanntmachung*, les attentats non éclaircis contre les militaires et les policiers allemands seront punis par l'exécution d'un certain nombre d'otages (minimum cinq pour un Allemand tué). « Tous les prisonniers politiques en Belgique sont considérés, avec effet immédiat, comme otages. » En ce qui concerne la répression de la résistance par l'exécution d'otages, le Nord de la France et la Belgique connaissaient désormais le même régime - du moins sur le plan légal, car la réalité ne fut pas identique.

(364) L'attentat contre Gérard n'était pas le premier du genre. Cinq semaines auparavant, les mêmes personnes qui avaient abattu Gérard dans sa maison, avaient tué l'industriel Schnock à Leuze (*Bekanntmachung* de von Falkenhausen du 10 novembre 1941, publiée au *Brüsseler Zeitung*, 16 novembre 1941).

(365) Le récit détaillé des événements de Tournai in MBBNÉ, KdoSt. Ia, à l'OKH, Gen. Qu., 19 septembre 1941 (T-501, 94, 1284-1286). Cfr. aussi *Tätigkeitsbericht* n° 17 sur la période du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 1941, clos le 22 septembre 1941 (T-501, 105, 55-56). Dans la lettre anonyme relative aux collaborateurs adressée à von Falkenhausen, on lit : « Nous projetons d'en excuser quelques-uns à titre d'exemple. Mais le soutien dont ces individus bénéficient de la part de la *Feldgendarmarie* nous étonne et nous incite à attirer votre attention sur le fait que dans ces conditions, un *Feldgendarm* risque de devenir facilement la victime d'une attaque dirigée contre le traître. » (« *Wir sind entschlossen, einige von ihnen niederzuschlagen um ein Exempel zu statuieren. Aber die Unterstützung, die diesen Individuen von der Feldgendarmarie gegeben wird, erstaunt uns und veranlasst uns, Sie darauf hinzuweisen, dass in diesem Durcheinander ein Feldgendarm leicht das Opfer eines gegen den Verräter gerichteten Überfalls sein könnte.* » Contrairement à ce qu'écrit Van den Wijngaert (*op. cit.*, p. 144) il n'y a pas eu de « troubles » à Tournai. Seuls les assaillants et les victimes furent mêlés à l'incident du 17 septembre.

(366) Note relative à la discussion entre Goebbels, von Falkenhausen et Reeder à Berlin, 13 novembre 1941, rédigée le 17 par Reeder. *Geheime Kommandosache* (T-501, 97, 383-392, en l'occurrence 390).

(367) *Brüsseler Zeitung*, 20 septembre 1941. *Zeittafel*, p. 1462. KTB *Kommandostab Ia*, 19 septembre 1941 (T-501, 93, 546).

(368) Dans la *Bekanntmachung* du 26 août (applicable dans le Nord de la France), il était question seulement d'attentats contre des « membres de la *Wehrmacht* allemande » (« *Angehörigen der deutschen Wehrmacht* »). Apparemment le rédacteur avait oublié la police allemande.

Après la guerre, von Falkenhausen a affirmé, dans le cadre de sa défense, que son avis du 19 septembre 1941 concernant l'exécution d'otages n'avait pas été édicté en application du décret de l'OKW qui le précède de trois jours ⁽³⁶⁹⁾. Il paraît raisonnable d'admettre qu'effectivement « il n'en voulait pas » dans son ressort ⁽³⁷⁰⁾. Il n'empêche que sa politique d'otages trouvait son fondement juridique dans le droit des gens ainsi que dans les « pleins pouvoirs explicites » que venait de lui accorder l'OKW ⁽³⁷¹⁾. On ne conçoit d'ailleurs pas comment von Falkenhausen, en sa qualité de *Militärbefehlshaber*, aurait pu passer outre à un ordre de l'OKW. Qu'il ne l'ait pas fait, on peut le déduire aisément du fait qu'il a protesté - avec un succès non négligeable, comme nous allons le voir - contre le décret draconien de l'OKW du 16 septembre 1941.

Un second avis de von Falkenhausen date, lui aussi, du 19 septembre 1941. Il visait à protéger « les personnes qui collaborent de façon loyale avec l'autorité occupante ou encouragent une telle collaboration » - ainsi que les membres de leurs familles - contre « les actes de violence politique » ⁽³⁷²⁾. Le lendemain, von Falkenhausen promulgua encore une ordonnance annonçant des sanctions contre ceux qui, « de façon délibérée menacent ou troublent la paix », notamment en établissant ou en diffusant des listes noires ou « en portant préjudice à des personnes de quelque manière que ce soit, pour des raisons d'ordre politique, ou encore en menaçant de le faire » ⁽³⁷³⁾. Lors de l'envoi de ces deux derniers documents aux *Oberfeld-* et *Feldkommandanten*, Reeder insista pour que l'ordonnance du 20 septembre soit appliquée « sans mesquinerie ». L'objectif principal était de faire sentir aux membres des organisations qui collaboraient avec l'occupant, et notamment aux Flamands et aux Wallons qui se joignaient à l'armée allemande pour combattre le bolchévisme, qu'eux-mêmes ainsi que les membres de leurs familles étaient effective-

(369) Procès von Falkenhausen, audience du 2 octobre 1951, p. 7 (IfZM, Proc. vF., p. 37).

(370) Cfr. note précédente.

(371) Cfr. l'importante note du *Militärverwaltungsrat* von Hahn relative à une discussion sur la question des otages, le 26 janvier 1944 à Bruxelles. Y assistaient : Reeder, le *Militärverwaltungsvicechef* von Craushaar, et son homologue Friedrich, le *Militärverwaltungsoberrat* (Justiz) van Randenborg, son homologue pour la *Polizei*, Apetz, et von Hahn (T-501, 97, 500-505). « La recrudescence du nombre des attentats et leur extension jusqu'à des membres de la *Wehrmacht* a incité la *Militärverwaltung*, sur base de l'autorisation [explicite] de l'OKW et en application du droit international des otages, à faire savoir par l'intermédiaire de la presse dans son ensemble qu'à l'avenir, les attentats dirigés contre des membres de la *Wehrmacht* ou de la police allemandes, un nombre proportionnel d'otages seront fusillés et tous les prisonniers politiques doivent être considérés comme des otages. » (« *Das Aussteigen der Attentate und ihr Uebergreifen auf Angehörige der Wehrmacht gab der Militärverwaltung Anlass, auf grund der genannten [ausdrücklichen] Ermächtigung des OKW und in Anwendung des internationalen Geiselrechts, am 19.19.1941 in der gesamten Presse bekannt zu machen, dass in Zukunft bei tätlichen Angriffen gegen Angehörige der deutschen Wehrmacht oder Polizei eine entsprechende Zahl Geiseln erschossen werden und dass alle politischen Häftlinge als Geiseln anzusehen seien.* ») Reeder se déclarait tout à fait d'accord avec le contenu de la note (Reeder à von Falkenhausen, 27 janvier 1944. T-501, 97, 492).

(372) *Brüsseler Zeitung*, 20 septembre 1941. *Verordnungsblatt*, 24 septembre 1941.

(373) Cfr. note précédente.

ment protégés par l'occupant (374). Reeder considérait la protection de la « minorité flamande » qui sympathisait avec l'Allemagne comme une tâche importante du point de vue de la « Realpolitik » (375).

La réaction extrêmement dure de von Falkenhausen à l'égard des deux départements du Nord de la France en septembre 1941, contraste avec son attitude en Belgique. (On constatera un comportement semblable aux mois de mars et d'avril 1942.) Les exécutions du 15 septembre (cinq otages communistes) furent suivies, dès le 26, d'une deuxième série. Il n'y eut pas moins de vingt victimes à titre de représailles pour cinq actes de sabotages commis entre le 22 et le 26. Remarquons bien les dates : von Falkenhausen fit preuve ici d'une hâte qu'il ne manifesta pas en Belgique. Il va de soi que toutes les personnes exécutées furent des communistes, leur culpabilité collective étant établie à priori (376). (Quatre d'entre eux s'étaient suicidés par pendaison dans leur cellule. Les seize autres furent fusillés en hâte le 26, à l'aube (377).) Il importe de souligner que ni les actes de sabotage de fin septembre, pas plus que ceux perpétrés une quinzaine auparavant, n'avaient coûté de vies humaines (378).

On constate que du 15 au 26 septembre, vingt-cinq otages communistes furent exécutés dans le Nord de la France pour répondre à une série d'actes de résistance où aucun Allemand n'avait perdu la vie.

En revanche, de quelle prudente patience témoigne l'attitude de von Falkenhausen en Belgique après les attentats du 17 septembre à Tournai ! Nulle idée préconçue ici que les communistes en soient les auteurs. Au cours de la première quinzaine de novembre, la police allemande put identifier deux des six responsables. Les otages tournaisiens, dont le nombre s'était élevé entre-temps à quarante, purent s'estimer heureux : von Falkenhausen n'avait pas encore pris de « mesures définitives » (379). Six semaines après les faits, ils étaient toujours en vie et furent relâchés (380). Faisons la comparaison avec le Nord de la France. Il est vrai que l'attentat contre les fonctionnaires allemands de la Sipo à Tournai n'était

(374) MBBNF, MVC, *volk/pol, aux Oberfeld- et Feldkommandanten*, 22 septembre 1941 (T-501, 97, 372).

(375) *Tätigkeitsbericht* n° 17 du 22 septembre 1941 sur la période du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 1941 (T-501, 105, 56).

(376) *Cfr. Brüsseler Zeitung* du 26 septembre 1941, p. 1, le communiqué officiel sur l'exécution de vingt otages par représailles pour des attentats à la dynamite dans le Nord de la France. Le texte commence par la communication que dans la nuit du 22/23 septembre, de la dynamite a été volée par une bande armée, « sans doute des communistes » (« zweifellos Kommunisten »). D'après le KTB du *Kommandostab Ia* du 25 septembre 1941, aussi, les coupables des sabotages du rail étaient « sans doute des communistes » (« zweifellos Kommunisten ») (T-501, 93, 552).

(377) KTB *Kommandostab Ia*, 26 septembre 1941 (T-501, 93, 553).

(378) *Brüsseler Zeitung* des 15 et 26 septembre 1941. Qu'il n'y ait pas eu de morts est confirmé par KTB *Kommandostab Ia*, 25 septembre 1941 (T-501, 93, 552), par *Zeittafel* 22/23, 24 et 25 septembre 1941, pp. 1465-1466 et par le rapport rétrospectif du 16 septembre 1942 de von Falkenhausen à l'OKH, mentionné dans la note 361.

(379) *Brüsseler Zeitung*, 1/2 octobre, 13 et 16 novembre 1941.

(380) *Zeittafel*, p. 1461 sous la date du 18 septembre 1941.

pas dirigé directement contre ceux-ci, mais contre un *V-Mann* dont ils avaient pris la défense au moment où il fut assailli. C'est ce qu'on répondit d'ailleurs de Bruxelles à un Heydrich soupçonneux qui demandait pourquoi on n'avait pas exécuté d'otages⁽³⁸¹⁾. Toutefois, il est révélateur de voir comment von Falkenhausen et Reeder, le 13 novembre 1941, expliquent à Goebbels le traitement différent appliqué en Belgique et dans le Nord de la France. Il était, prétendaient-ils, « beaucoup plus facile » d'exécuter des otages français que des otages belges. Pour le Nord de la France, il était « presque » (« *ziemlich* ») certain que les auteurs étaient des communistes. Pour la Belgique, cela s'avérait « beaucoup plus difficile », parce que les Belges « ont un sens de la justice aigu et poussé à l'extrême » et parce que « les milieux nationalistes, capables de pareilles actions, se retrouvent dans toutes les couches de la population »⁽³⁸²⁾. On peut se demander comment von Falkenhausen et Reeder en étaient arrivés à cette certitude. Le sens développé de la justice aurait-il fait défaut chez les Français du Nord et du Pas-de-Calais ?

Cherchant à justifier leur attitude hésitante dans l'affaire de Tournai, ils arguèrent encore du fait qu'on ne saurait user de sévères représailles aussitôt après une première notification. La mort de quelques citoyens tournaisiens n'aurait pas touché les auteurs, étant donné qu'ils avaient opéré depuis le Nord de la France. S'il est vrai que les représailles immédiates sont efficaces, « il demeure plus important et indispensable de tirer au clair un attentat, moins pour faire triompher la justice que dans l'intérêt de l'occupant ». En effet, l'élucidation rapide et complète d'une affaire, avant même de recourir aux représailles, profite toujours à la propagande. Ce fut le cas pour Tournai, affirmèrent avec insistance von Falkenhausen et Reeder⁽³⁸³⁾.

A la lecture de ces considérations empreintes d'une indiscutable sagesse, on ne peut se soustraire à la question suivante : pourquoi von Falkenhausen n'a-t-il pas fait preuve de la même prudence patiente et des mêmes sentiments d'humanité lorsque, le 25 septembre 1941, soit une semaine après les événements à Tournai, il décida d'un trait de plume, précipitamment et sans preuves suffisantes, de la mort de vingt otages communistes français ? Un an après leur exécution, le *Militärbefehlshaber* fit savoir à l'OKH que les auteurs de deux des cinq sabotages du rail déjà sanctionnés avaient pu être identifiés. Des innocents avaient donc

(381) *Le Monde*, 12 novembre 1941, p. 1467-1468.

(382) *Le Monde*, 13 novembre 1941, p. 1467-1468.

(383) Premier compte rendu de l'interrogatoire de C. Canaris par le capitaine Adams, 26 et 30 juin 1945, p. 15 (Proc. Can. 0097). PV Canaris, 16 juin 1946 (Proc. Can. 0821).

(382) Note relative à la discussion entre Goebbels, von Falkenhausen et Reeder à Berlin, 13 novembre 1941, rédigée par Reeder le 17. *Geheime Kommandosache* (T-501, 97, 388-389). En se fondant sur un rapport inconnu de l'entretien Goebbels-von Falkenhausen-Reeder, Van Roon affirme que le ministre aurait reproché au *Militärbefehlshaber* sa « lâcheté » dans sa politique des otages en Belgique (G. VAN ROON, *Graf Moltke als Völkerrechtler im OKW*, in *Vierteljahrhefte für Zeitgeschichte*, XVII, 1970, p. 55). L'auteur ne dit rien au sujet du rapport (de qui, à qui, date, où est-il conservé ?).

(383) Cfr. note précédente.

été exécutés. « Ce résultat est indubitablement peu satisfaisant. » (« *Dieses Ergebnis ist zweifellos in hohen Masse unbefriedigend.* ») (384) On veut croire que cette affaire lui est restée longtemps sur le cœur.

Les mesures répressives prises par l'administration d'occupation permettent également de se former une idée approximative de la situation dans les territoires occupés. Au début du mois d'octobre 1941, von Falkenhausen se vit contraint d'édicter une nouvelle série d'avis et de décrets menaçants ; ils furent publiés dans le *Brüsseler Zeitung* sous le titre : « Avertissement sérieux contre de nouveaux actes irréfléchis » (385). Dorénavant, on appliquera « sans pitié la peine de mort, en principe, dans tous les cas prévus par la loi », notamment pour détention illicite d'armes, espionnage, sabotage, actes de violence contre la *Wehrmacht* et ses membres, tentative d'enrôlement dans une armée ennemie. L'avis du 19 septembre - les otages payeront de leur vie les attentats entraînant la mort de militaires allemands - sera appliqué également en cas d'incendie volontaire de granges et d'entrepôts de blé.

Von Falkenhausen était préoccupé de l'évolution de la situation comme il ressort de son avertissement solennel au responsable de la propagande à l'OKH, le colonel von Wedel (386). La Belgique n'est ménagée en rien, dit le commandant militaire, et on ne lui témoigne pas la moindre bienveillance. Il est surprenant que dans ce pays, où le souvenir de 1914-1918 reste tellement vivant, la sécurité des troupes ne soit pas sérieusement menacée jusqu'à présent. Si l'on continue cependant à « se montrer, à l'égard d'un peuple travailleur, résigné aux exigences de la guerre, plus cruel et plus implacable qu'envers d'autres territoires occupés », on peut craindre que se manifestent, pour des raisons d'ordre physique et psychologique, des troubles, des grèves, ainsi qu'une nette diminution de la capacité de travail. De même ne pourra-t-on plus compter sur la collaboration bienveillante des fonctionnaires.

Le fait que la *Militärverwaltung*, l'*Abwehr* et la Sipo se plaignent du manque de cellules et de personnel dans les prisons belges disponibles (387), est révélateur aussi de la situation déjà tendue en Belgique au début du mois d'octobre 1941.

Les premiers actes de sabotage qui accablèrent l'occupant à des sanctions graves en Belgique se produisirent dans la région de Liège aux mois d'octobre et de novembre : quatre-vingt-dix prisonniers de guerre de la

(384) MBBNF, KdoSt Ia, MVC, à l'OKH, Gen.Qu., et à l'Ob.West, 16 septembre 1942, secret JMB, Proc. vF., chemise 3). J. Gotovitch a attiré notre attention sur ce document ; nous l'en remercions tout spécialement.

(385) *Brüsseler Zeitung*, 1/2 octobre 1941.

(386) MBBNF, KdoSt Ia, à la *Wehrmachtspropaganda*, 3 octobre 1941 (T-501, 94, 1316-1317). La lettre de von Falkenhausen était une réponse à une question de von Wedel (KTB *Kommandostab Ia*, 3 octobre 1941. T-501, 93, 560).

(387) Note relative à la discussion du 10 octobre 1941 sur les prisons disponibles en Belgique, in *Die Straforganisation in Belgien* (Proc. vF., 2307 et 2308).

région furent réinternés ; par représailles contre des actes de sabotage économique, on procéderait aussi, s'il le fallait, à l'arrestation d'otages (avec toutes les conséquences prévues). Pour faire pression sur la population liégeoise, l'exécution de six Belges déjà condamnés par le tribunal militaire de Liège pour un attentat à la dynamite, fut ajournée conditionnellement⁽³⁸⁸⁾. Reeder espérait beaucoup de cette mesure, d'autant plus que des parents des graciés conditionnels et les prisonniers de guerre avaient, depuis la citadelle, lancé un appel à la population liégeoise⁽³⁸⁹⁾. Suivirent, au cours de la première moitié de décembre, deux attentats contre des militaires allemands à Bruxelles. Heureusement pour les otages, l'auteur du deuxième attentat fut arrêté. (Il s'agissait d'une Russe qui passa peu de temps après devant le peloton d'exécution.)⁽³⁹⁰⁾

Le 15 décembre : un nouveau cas grave de sabotage économique à Liège. Le lendemain, un attentat à la bombe contre un poste de garde à Bruxelles et sabotage de transformateurs à Vilvorde. La menace suivit aussitôt : si les coupables ne sont pas connus le 27, à 12 h. des Belges déjà condamnés à mort seront exécutés⁽³⁹¹⁾. Un appel lancé par les secrétaires généraux Romsée et Schuind, à la population et implicitement aux auteurs ou à d'autres personnes responsables, demeura sans effet⁽³⁹²⁾. Les journaux du 29 décembre publièrent le communiqué lugubre de von Falkenhausen, faisant état des cinq exécutions de la veille, trois à Bruxelles et deux à Liège. En fait, il ne s'agissait pas de véritables otages mais de condamnés à mort par la justice allemande qui étaient ou qui allaient être graciés sous condition⁽³⁹³⁾.

Il importe de se rappeler ces événements provisoirement encore isolés, mais de mauvais augure pour l'avenir, en lisant le rapport de Reeder sur la situation à l'automne 1941. Il met expressément en garde contre les conclusions erronées que l'on serait tenté de tirer du calme et de l'ordre qui paraissaient régner sur l'ensemble du territoire belge. « La circonspec-

(388) *Brüsseler Zeitung*, 25 novembre 1941. KTB *Kriegstagebuch Ia*, passim.

(389) Reeder à von Falkenhausen, 12 décembre 1941 (T-501, 97, 404-405). Appel dans le journal *La Légis* du 5 décembre 1941, sous le titre *Un appel des enfants et femmes de condamnés à mort* (T-501, 97, 406).

(390) *Brüsseler Zeitung*, 9 et 17 décembre 1941. Il s'agissait de Marina Maroutseff, qui résidait en Belgique depuis quatorze ans.

(391) KTB *Kommandostab Ia*, 15 et 16 décembre 1941 (T-501, 93, 633-634). *Zeittafel*, pp. 1467-1468.

(392) *Volk en Staat*, 19 décembre 1941.

(393) *Brüsseler Zeitung*, 29 décembre 1941. Parmi les fusillés du 28 décembre 1941 à Liège se trouvait le notaire Coëme de Tilleur. La reine Elisabeth était intervenue en sa faveur auprès du colonel Kiewitz, adjudant d'Hitler auprès du roi Léopold III (son gardien en fait). Kiewitz répondit le 9 septembre qu'il n'y avait que peu de chances qu'il soit gracié. « Qu'il me soit permis de souligner que ces derniers temps, une vague d'actes de sabotage traverse le pays, de sorte qu'à la longue, l'attitude libérale initiale des autorités occupantes ne se justifie plus, même dans l'intérêt de la population belge. » (« *Ich darf hierbei noch erwähnen, dass in letzter Zeit eine Welle von Sabotageakten über das Land geht, sodass die ursprünglich weitberzige Haltung der Besatzungsbehörde in solchen Fällen — auch im Interesse der belgischen Bevölkerung selbst — auf die Dauer nicht mehr vertretbar erscheint.* ») (T-501, 97, 40-41.)

tion de la population n'est pas l'expression d'un sentiment correspondant de bienveillance. Au contraire, l'attitude paisible contraste étrangement avec la détérioration croissante de l'opinion publique. »⁽³⁹⁴⁾

Le principal souci de Reeder, à en juger par ce passage de son rapport, est le problème des mesures répressives - « un problème foncièrement difficile » dans les territoires occupés de l'Europe occidentale, écrit-il. (Une vie humaine avait-elle moins de valeur en Europe orientale ?) Les représailles, dit-il, n'ont de sens que dans la mesure où elles touchent le milieu des auteurs présumés. Il faut éviter à tout prix de procéder avec précipitation. Certes, une intervention vigoureuse est « nécessaire », mais elle est aussi difficile si l'on veut éviter qu'elle ne mène à des représailles sans fin, dont les suites néfastes sont disproportionnées avec le succès éventuel et qui s'avèrent d'ailleurs très vite inefficaces. (C'était également l'avis de von Falkenhausen, mais il parut le perdre de vue lorsqu'en 1941-1942, dans le Nord de la France, la vie d'otages communistes fut en jeu⁽³⁹⁵⁾.) De l'avis de Reeder, des exécutions provisoirement ajournées produisaient plus d'effet car elles touchaient davantage la population que la notification pure et simple de la fusillade de quelques otages.

On s'en rend compte : von Falkenhausen et Reeder redoutent les conséquences désastreuses sur le plan politique et économique de l'exécution d'otages en Belgique. Le chef de l'administration militaire est assez lucide pour prévoir l'extension probable du sabotage et des attentats⁽³⁹⁶⁾. Il importera alors non pas de fusiller des otages, mais « d'isoler spirituellement et matériellement » les responsables. C'est possible, estime-t-il. Il n'existe pas encore de véritable solidarité entre la population et les groupes terroristes, peu nombreux au demeurant⁽³⁹⁷⁾. Mais elle pourrait naître rapidement, craint-il, à cause de la situation économique (due à la politique d'exploitation allemande, qu'il condamne) et de l'approvisionnement lamentable. Un autre souci : la police allemande, diminuée en effectifs par l'envoi d'hommes au front de l'Est, est à ce point affaiblie que Reeder ne l'estime plus de taille, ni en quantité ni en qualité, à se défendre contre « l'aggravation de la situation ».

(394) *Tätigkeitsbericht* n° 18 sur la période du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre 1941, clos le 21 décembre 1941 (T-501, 105, 281-282).

(395) MBBNF, KdoSt Ia, à l'OKH, Gen.Qu., 30 novembre 1941 (T-501, 105, 285-289). Von Falkenhausen établit une liste d'avis d'attentats contre des militaires qui s'étaient avérés non fondés. Il conclut que la plus grande prudence s'impose avant que l'on procède à des représailles. Des représailles doivent intimider, leur accumulation en réduirait l'effet.

(396) Cfr. note 394 (T-501, 105, 292).

(397) Cfr. Struyve, *op. cit.*, p. 79 : « On peut tenir pour acquis que l'opinion publique n'approuve pas ces recours à la violence... Elle paraît cependant peu disposée à faciliter la recherche des coupables. » Voilà ce que note Struyve dans son rapport « après vingt mois d'occupation », qu'il clot le 15 février. Le rapport de Reeder date du 21 décembre 1941. Il y aurait une comparaison intéressante à établir entre l'analyse de l'opinion publique par Struyve et celle de Reeder. Le parallélisme est souvent frappant.

Les mêmes thèmes sont développés dans le rapport de Reeder de la mi-mars 1942, qui traite de la situation depuis le début de l'année (398). « Absolument satisfaisante » (« *Durchaus zufriedenstellend* »), ainsi la dépeint-il mais non sans nuances. Car il y a une ombre au tableau : le nombre croissant d'attentats à la dynamite, dont l'issue est souvent fatale, contre des collaborateurs et principalement contre des rexistes (399). Von Falkenhäusen a réagi en annonçant que, par représailles, cinquante communistes avaient été déportés « à l'Est » et qu'à l'avenir, les auteurs d'attentats à la dynamite, qui « s'en prennent odieusement à des vies humaines », seraient exécutés par pendaison (400). Significatif de la tension grandissante au mois de mars fut le nouvel « avertissement sévère » du *Militärbefehlshaber* : celui qui prête assistance à l'ennemi sera passible de la peine capitale. « La guerre exige la dureté. » (401) A la suite de sabotages de plus en plus graves, l'administration d'occupation se vit contrainte d'organiser efficacement la coopération entre des officiers spécialisés au sein des *Kommandaturen* et l'*Abwehr* (402). Le commentaire de Reeder à propos des succès de la police allemande mérite notre attention. Il sait que leur effet n'est que passager. Essentiel, à ses yeux, est le fait que « pour cette raison, il n'était pas encore nécessaire en Belgique » d'exécuter des otages. Car il pense aux conséquences : le passage de la résistance passive d'une grande partie de la population à la lutte active. L'expérience de la première guerre mondiale permet de tirer un enseignement : l'occupant n'a pu venir à bout de la situation ainsi créée que par un déploiement de forces militaires et de très nombreux fonctionnaires allemands. C'est pourquoi le renforcement de la police allemande et la réorganisation de la police belge, en particulier de la police judiciaire - à condition que la GFP et la Sipo-SD « dépassent en compétence les organes belges et ne se laissent pas duper » - demeurent plus efficaces que l'exécution d'otages (403). Le lecteur aura compris que Reeder n'avait aucune raison d'être satisfait de la coopération entre les polices allemande et belge.

Le pressentiment de Reeder concernant l'effet peu durable des succès de la police allemande s'avéra exact. Un foyer de résistance à peine étouffé

(398) *Allgemeine Uebersicht für die Zeit vom 1. Dezember 1941-15. März 1942* (T-501, 105, 537), 537).

(399) Le 10 mars 1942, attentat à la dynamite à Bruxelles contre un contingent de volontaires wallons partant pour le front de l'Est. Cfr. note précédente (T-501, 105, 539). KTB *Kommandostab Ia*, 12 mars 1942 (T-501, 93, 721). *Brüsseler Zeitung*, 14 mars 1942.

(400) Avis de von Falkenhäusen, 13 mars 1942, in *Brüsseler Zeitung*, 14 mars 1942 et T-501, 95, 127.

(401) *Volks en Staat*, 17 mars 1942. *Brüsseler Zeitung* de la même date : Pas de clémence en cas d'aide à l'ennemi (*Keine Milde bei Unterstützung des Feindes*). Le même jour, les quotidiens publièrent l'ordonnance de von Falkenhäusen comportant les sanctions pénales (en principe la peine capitale) pour la contrefaçon des timbres de rationnement et des bons de ravitaillement.

(402) MBBNF, KdoSt Ia, aux *Oberfeld- et Feldkommandanten*, 1er avril 1942 (T-501, 95, 161).

(403) Cfr. note 398. (T-501, 105, 542).

fé, un autre naissait aussitôt. A la fin du mois de mars et en avril 1942, le danger menaça une fois de plus dans les deux départements du Nord de la France. La réaction de von Falkenhausen fut plus violente encore qu'en septembre 1941.

Voici les faits ⁽⁴⁰⁴⁾.

Dans la nuit du 25 au 26 mars 1942, le rail fut saboté à sept endroits dans la région d'Artois-Douai-Lens. Un soldat fut mortellement blessé alors qu'il essayait d'enlever un engin explosif ⁽⁴⁰⁵⁾. Le 27 mars, von Falkenhausen publiait un avis : cinq otages communistes seront exécutés si l'on ne trouve pas les auteurs dans les trois jours. Quinze autres suivront et cent seront déportés si, après un délai de dix jours, on n'a pas trouvé trace des auteurs ⁽⁴⁰⁶⁾. Le 31 mars cinq otages communistes furent exécutés déjà en guise de premières représailles pour ces sabotages ⁽⁴⁰⁷⁾.

Avant même la deuxième phase des représailles, la résistance revint à la charge. Le 9 avril : des inconnus lancent une bombe dans la cantine de la *Wehrmacht* près de Bruay. Deux soldats sont blessés, mais survivent. L'occupant riposte par une razzia d'envergure (« *Verhaftungsaktion* ») et annonce la mise à mort de dix otages au minimum ⁽⁴⁰⁸⁾. Le 11 avril : au cours d'une attaque aux environs de Lens, une sentinelle est tuée, une autre grièvement blessée. Nouvelle menace de l'occupant : vingt otages seront exécutés le 14 avril, trente autres suivront si l'attaque n'est pas éclaircie après une semaine ⁽⁴⁰⁹⁾.

Le 14 avril : quinze otages sont exécutés comme deuxième phase des représailles à la suite des sabotages du 25-26 mars ⁽⁴¹⁰⁾. Le même

(404) Le récit des faits est basé sur la *Zeittafel* déjà citée à plusieurs reprises (IIZM, Procès von Falkenhausen, en l'occurrence pp. 1475-1677), le *Kriegstagebuch* du *Kommandostab Ia* T-501, 93, 741 et suiv.) et le rapport du 16 septembre 1942 de von Falkenhausen à l'OKH, annexe relative à l'exécution d'otages du 15 septembre 1941 au 30 avril 1942 (Proc. vF., chemise n° 3). Les deux premières sources mentionnées doivent être consultées selon les dates des faits. Si ceux-ci sont également mentionnés dans d'autres sources, nous nous y référons le plus possible.

(405) MBBNF, KdoST Ia, entre autres à l'OKH, Gen. Qu., et à l'Ob. West, 26 et 27 mars 1942 (T-501, 95, 147 et 154). MBBNF, KdoST Ia, à l'Ob. West, 28 mars 1942 : tableau des événements du 22 au 28 mars 1942 (T-501, 95, 157).

(406) MBBNF, KdoST Ia, entre autres à l'OKH, Gen. Qu., et à l'Ob. West, 27 mars 1942 (T-501, 95, 154). Cfr. aussi *Zeittafel*, p. 1476.

(407) MBBNF, KdoSt Ia, à l'Ob. West, 4 avril 1942 : tableau des événements du 29 mars au 4 avril 1942 (T-501, 95, 177).

(408) MBBNF, KdoSt / MVC, à l'OKH, 7 mai 1942. Rapport sur la situation aux mois de mars et d'avril 1942, annexe (T-501, 95, 272).

(409) Cfr. notre précédente.

(410) Anticipant sur les événements, le rédacteur du *Kriegstagebuch*, *Kommandostab Ia*, note à la date du 12 avril 1942 : « L'exécution de vingt communistes, dont il est question dans le télégramme Ia N° 925/42 du 27 mars 1942, a pris fin le 14 avril 1942. » (« *Die im Fernschreiben Ia Nr. 925/42 geb. vom 27.3.42 beabsichtigte Erschiessung von 20 Kommunisten ist am 14.4.2 beendet.* ») (T-501, 95 752.) Le 31 mars, cinq otages avaient déjà été fusillés. Le 27 février et le 31 mars, on avait en effet menacé d'exécuter vingt otages au total. Cfr. aussi *Zeittafel*, p. 1476, 14 avril 1942. (« *Erschiessung der 15 mit Anis vom 31.3.1942 angedrohten Personen.* »)

jour, vingt otages sont traînés devant le peloton d'exécution par représailles pour les attaques de Bruay et de Lens (les 9 et 11 avril) (411). Les exécutions de trente autres otages pour punir l'attaque près de Lens, annoncées le 11 avril, furent « différées », la police étant depuis le 1er mai sur la piste des auteurs (412).

Le 20 avril : le soldat de première classe Hartmann est abattu par des inconnus près de la gare de Lille (413). Le 30 avril : exécution de dix personnes par représailles à la suite du meurtre de Hartmann, « cinq otages et cinq personnes appartenant au milieu de l'auteur présumé (des souteneurs) » (414). La menace d'exécuter encore vingt autres otages après un délai de dix jours, ne s'est pas accomplie, la police ayant pu arrêter le coupable au mois de mai (415).

C'est un lourd bilan pour le Nord de la France. Entre le 15 et le 26 septembre 1941, vingt-cinq otages communistes furent exécutés par représailles pour des actes de résistance qui n'avaient coûté aucune vie humaine. Du 31 mars au 14 avril 1942, quarante autres otages furent mis à mort par représailles pour des actes de résistance qui avaient tué un militaire allemand et mortellement blessé deux autres. Le 30 avril, dix personnes furent fusillées à leur tour pour expier le meurtre d'un militaire allemand. Dans le Nord de la France, entre le 15 septembre 1941 et le 30 avril 1942, soixante-quinze otages communistes trouvèrent donc la mort par représailles à la suite d'actes de résistance qui avaient coûté la vie à deux militaires allemands et avaient blessé grièvement trois autres.

Cette liste impressionnante faillit s'allonger encore de quelques dizaines de noms. Qu'on se rappelle l'attaque près de Lens et le meurtre de Hartmann. Si la police n'avait trouvé à temps les coupables après l'exécution de trente otages, rien qu'en avril 1941, ces deux attentats auraient exigé cinquante victimes supplémentaires. Ajoutons-y qu'au début du mois de mars, dix autres otages communistes avaient échappé en dernière minute au peloton d'exécution. La date et l'heure de l'exécution étaient déjà fixées :

(411) MBBNf, KdoSt/MVC, à l'OKH, Gen. Qu., 7 mai 1942. Rapport sur les mois de mars et d'avril 1942 (T-501, 95, 272). Cfr. aussi *Zeittafel*, p. 1476, 14 avril 1942 : « Exécution des quinze personnes menacées depuis le 31 mars 1942 à la suite d'attentats et d'actes de sabotage du 9 (Bruay) et du 11 avril 42 (Lens). Publication locale de l'exécution le même jour. » (« Erschiessung der 15 mit Amis vom 31.3.1942 angedrohten Personen wegen der Attentate und Sabotagen vom 9. (Bruay) und 11.4.1942 (Lens). Oerliche Bekanntmachung der Erschiessung vom gleichen Tage. »)

(412) Cfr. note précédente, rapport 7 mai 1942.

(413) KTB Kommandostab 1a, 24 avril 1942 (T-501, 93, 761). MBBNf, KdoSt/MVC, à l'OKH, Gen. Qu., 7 mai 1942. Rapport sur les mois de mars et d'avril 1942 (T-501, 95, 237).

(414) MBBNf, KdoSt 1a, entre autres à l'Ob. West, 3 mai 1942 : tableau des événements du 26 avril au 2 mai 1942 (T-501, 95, 251). MBBNf, KdoSt/MVC, à l'OKH, Gen. Qu., 7 mai 1942, rapport sur les mois de mars et d'avril 1942 (T-501, 95, 273).

(415) MBBNf, KdoSt 1a, entre autres à l'Ob. West, 23 mai 1942 : tableau des événements du 17 au 23 mai 1942 (T-501, 95, 298-299).